

bonjour

Météo

Ennuagement graduel, vent modéré, max. 5.

La Quotidienne

Dans l'ordre: 1-2-3

Hockey

Québec 3 Buffalo 8
Jonquière 6 Roberval 4

la région

Gain des Marquis

Les Marquis de Jonquière ont pris les devants six points contre aucun, hier, dans la finale du circuit junior B régional, alors qu'ils ont disposé des Sabres de Roberval par la marque de 6-4.
Page B 1

le québec

Aucun suspect

L'enquête relative au meurtre de l'abbé Roger Rinfret n'a pas permis de trouver de suspect. On est toutefois en mesure d'affirmer que le curé d'Angers a été poignardé à 13 reprises sans motif apparent...
Page A 9

Autre bombe

Une bombe a de nouveau endommagé hier un autre panneau-réclame de la Fondation pro-Canada dans l'est de Montréal.
Page A 10

Glissement de terrain

QUEBEC (PC) — Les communications routières avec la municipalité de Havre-Saint-Pierre sont coupées depuis jeudi en raison d'un important glissement de terrain survenu à une douzaine de kilomètres à l'ouest de cette localité de la Basse-Côte-Nord.

L'incident, attribuable au dégel, s'est produit durant la nuit et a emporté une section d'environ 1,900 pieds de l'unique route reliant Havre-Saint-Pierre à Sept-Îles, à environ 250 kilomètres plus à l'ouest.

La route demeure cependant ouverte jusqu'à Mingan et le ministère des Transports compte utiliser des véhicules munis de chenilles et des motoneiges pour assurer le transport des personnes et des marchandises de cette localité jusqu'à Havre-Saint-Pierre.

Un porte-parole du ministère des Transports a déclaré qu'il faudra vraisemblablement entre trois semaines et un mois pour compléter les travaux de réparations, le glissement de terrain ayant créé une cavité dont la profondeur varie de 50 à 100 pieds.

le monde

L'Iran renvoie la balle

L'Iran a renvoyé la balle dans le camp des Etats-Unis en ce qui concerne les négociations relatives aux otages détenus par les étudiants islamiques...
Page B 10

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 5
- Bourse B 7
- Bridge B 5
- Cinéma A 9
- Décès B 9
- Finances B 6
- Horoscope B 5
- Mots croisés B 5
- Mot mystère B 5
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Pour nous rejoindre

- Publicité - 545-4474
- Rédaction - 545-4480
- Abonnement - 545-4664
- Annonces classées - 545-4895

Droit de séjour sur les ZEC

JONQUIERE (BD) — Dorénavant, toute personne membre d'une ZEC (zone d'exploitation contrôlée) qui ira pêcher ou chasser sur une autre ZEC dont il n'est pas membre, se verra imposer un droit de séjour n'excédant pas \$3.00 à chaque visite.

Cette nouvelle politique sera mise en vigueur dès cette année.

Auparavant, toute personne détentrice d'une carte de membre de ZEC, pouvait fréquenter n'importe quelle ZEC de la province.

Cette décision a été rendue publique hier par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, répondant aux demandes ayant été formulées au

cours du Congrès des gestionnaires de ZEC tenu à Montréal le 1er mars dernier. Les administrateurs des dix ZEC de notre région, avaient fait l'unanimité à ce sujet. Au cours d'une réunion du comité de liaison des ZEC, établissant un tarif de \$3.00.

Il sera donc important à l'avenir, avant d'acheter sa carte de

membre d'une ZEC, que les utilisateurs se procurent celle de la ZEC qu'ils fréquentent habituellement, s'ils ne veulent pas déboursier de supplément à chaque fois.

Le prix de la carte de membre est maintenu à \$15.00 et donne aux membres de la famille du détenteur principal, les mêmes droits sans charge supplémen-

taire. Le but de cette nouvelle mesure est de prévenir le maraudage dans le recrutement des membres et permettre ainsi d'équilibrer les budgets en fonction de leurs membres véritables et non pas au profit d'une clientèle qu'il fallait desservir sans recevoir de compensation.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

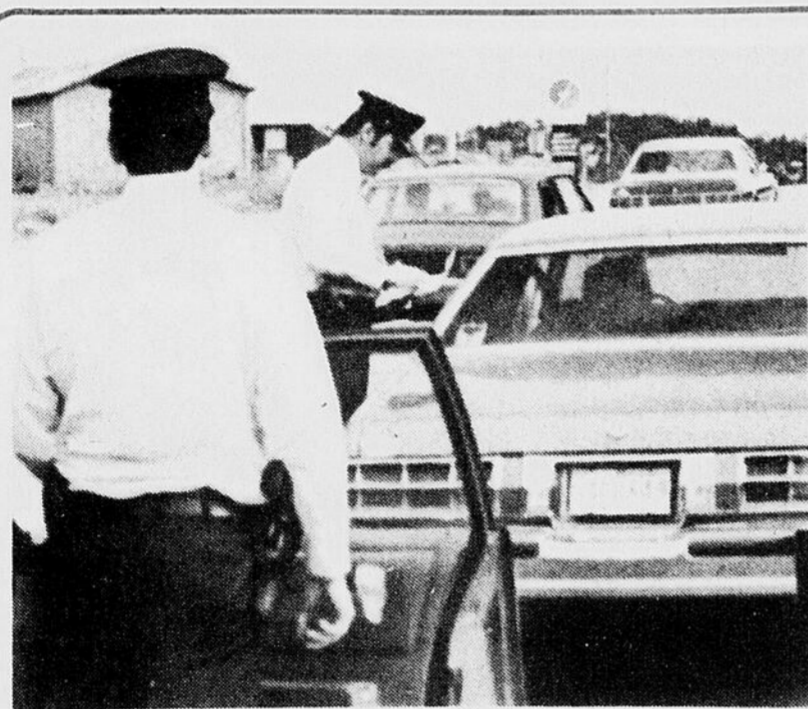
7e année No 187

Vendredi 4 avril 1980

20 pages

LA COPE 30¢ AU COMPTOIR

PROPANE 1973, boul. Talbot, CHICOUTIMI, 549-1712
mm INC. VENTE DE GAZ ET D'APPAREILS



Pénurie de billets

La police ménage

CHICOUTIMI (CF) — La Sûreté municipale est à la veille de manquer de billets de contravention.

Le chef Gérard Giroux a expliqué hier que l'imprimerie qui détient le contrat de ces documents aurait manqué du papier nécessaire à l'impression de ce genre de documents.

On devait livrer les billets à la sûreté au début du mois d'avril, mais le client attend toujours.

En attendant, la provision diminue dangereusement au poste de police de Chicoutimi, au point que le chef Giroux a admis qu'il n'en ressentait plus aucun d'ici quelques jours si le réapprovisionnement continue de se faire attendre.

Devant la perspective de pénurie, les agents sont devenus moins généreux dans la distribution de billets de contravention.

A Chibougamau-Chapais

Baisse de criminalité

par Mario Roy

CHIBOUGAMAU — A la suite d'une opération policière visant le trafic des stupéfiants, opération déclenchée depuis décembre dernier et pour laquelle des budgets importants auraient été alloués à la Sûreté du Québec, l'indice de criminalité aurait accusé une baisse de l'ordre de 85 pour cent dans le secteur de Chibougamau-Chapais.

Telle est du moins la constatation faite par l'enquêteur Gilles Rioux, du détachement de Chibougamau de la Sûreté du Québec qui a mené l'opération, avec l'assistance de l'escouade alcool-moralité, de l'escouade canine, et des sûretés municipales de Chibougamau et Chapais.

"Plus de 90 pour cent des jeunes impliqués dans des activités criminelles, à Chibougamau-Chapais, nous disent qu'ils agissent ainsi pour honorer des dettes de drogue, ou pour s'en procurer", de commenter Gilles Rioux.

L'aspect plus spectaculaire de cette opération est la quintuple "descente" effectuée par hélicoptère aux camps 5 et 10 de la municipalité de la Baie James, où logent les ouvriers travaillant à l'érection des lignes de transmission électrique.

Mercredi, cinq monteuses de ligne ont été appréhendées de cette façon, les policiers mettant la main sur une dizaine de grammes de haschisch. L'attention des enquêteurs avait été attirée par des accidents de travail que l'on a cru devoir imputer à l'effet de stupéfiants chez certains travailleurs accidentés.

C'est là une des opérations menées depuis deux jours, les autres étant des perquisitions effectuées dans une quinzaine de résidences, établissements hôteliers et clubs de motards de Chibougamau et de Chapais, à la suite d'enquêtes amorcées depuis trois mois, et de filatures qui ont mené les policiers jusqu'à Montréal, où s'effectuait l'achat de stupéfiants.

Tout cela a mené à une bonne douzaine d'arrestations supplémentaires, à la saisie de haschisch, de cocaïne et de phencyclidine; la valeur des stupéfiants saisis depuis décembre atteindrait d'ailleurs les \$20,000.

En prime, pourrait-on dire, les policiers ont démantelé un réseau opérant une loterie illégale, et procédé à cinq arrestations en rapport avec cette affaire. Des armes ont également été saisies.

Taux d'intérêt élevés

Ouellet invite les banques à la raison

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a sommé les banques de ne pas profiter de la présente situation des taux d'intérêt pour réaliser des profits excessifs, sans quoi le gouvernement n'hésitera pas à se servir de la révision de la Loi des banques "pour leur faire mal".

M. Ouellet, qui a lancé cet avertissement hier à son entrée à une séance du cabinet, a précisé que la préparation d'une nouvelle version de la Loi des banques constituait une "occasion idéale pour leur dire d'être raisonnables".

"Je pense qu'il est important que nous ayons l'occasion de regarder de près les activités des banques", a déclaré le ministre Ouellet, qui a refusé de confirmer ou d'infirmer certaines allégations voulant que son ministère procède actuellement à une enquête sur les profits et les opérations des banques.

Mercredi, le critique financier du

Nouveau parti démocratique, M. Robert Rae, accusant les banques de hausser plus rapidement les taux d'intérêt qu'elles chargeaient sur les prêts que ceux qu'elles octroyaient sur les dépôts de leurs clients.

Pour sa part, M. Ouellet a estimé "qu'avec cette flambée des taux d'intérêt, il y a certainement des mesures qui peuvent être prises par les banques pour favoriser davantage les consommateurs".

Habituellement, le Parlement revisite la Loi des banques tous les 10 ans. La dernière révision devait avoir lieu en 1977 mais le début des vacances d'été en mai 1978 et la proximité d'élections en novembre 1978 et octobre 1979 ont forcé le report de l'adoption d'une version corrigée de cette loi qui reviendra sur le parquet de la Chambre des communes au cours de la session qui débutera le 14 avril.

Le gouvernement disposera de 60 jours après l'ouverture de la session

pour adopter la nouvelle législation sur les banques, selon les dispositions d'une loi présentée en 1977 pour accorder un délai supplémentaire pour la présentation d'une loi des banques amendée.

Toutefois, tant au ministère de la Consommation et des Corporations qu'au ministère des Finances, responsable de la Loi des banques, on a signalé que la présente loi, ainsi que la version corrigée qui doit être déposée sous peu, ne contiennent pas de dispositions permettant au gouvernement de dicter une ligne de conduite aux banques quant aux taux d'intérêt qu'elles chargent sur les prêts ou qu'elles octroyent sur les dépôts.

"Peut-être M. Ouellet parle-t-il d'amendements à apporter dans l'avenir ou cherche-t-il à se servir de persuasion pour influencer le comportement des banques", s'est-on borné à commenter au ministère des Finances.

Parti conservateur du Québec

Ottawa coupe les vives

MONTREAL (PC) — Le directeur national du Parti progressiste-conservateur, M. Paul Curley, a avisé M. Marcel Danis, le président de l'aile québécoise, qu'aucune somme d'argent ne sera fournie au bureau de Montréal par Ottawa, à compter du 1er mai.

Dans une lettre envoyée à M. Danis cette semaine, M. Curley indique qu'il y aura un nouveau président "volontaire" pour l'aile québécoise, M. Rodrigue Pageau, appuyé par un organisateur à plein temps pour reconstruire le parti dans la province. Il a aussi suggéré que l'actuel bureau de Montréal soit fermé.

La directrice des communications du PC à Ottawa, Mme Jodi White, a souligné que le bureau devait être fermé parce qu'il coûtait trop cher.

"Nous ne croyons pas que nous

en avons pour notre argent", a-t-elle dit.

M. Curley, au cours d'une entrevue téléphonique, a confirmé qu'une lettre avait été envoyée, ajoutant qu'il se préparait à mettre sur pied une nouvelle organisation au Québec. "Si nous voulons devenir un parti majoritaire au Canada, nous devons effectuer des gains au Québec, et la seule façon d'y arriver, c'est de commencer à planifier dès maintenant."

"M. Danis comprend et apprécie cela", a-t-il dit.

M. Curley a ensuite affirmé qu'il rencontrerait M. Danis dans une dizaine de jours pour discuter du sujet.

Organisation au Québec

M. Danis, de son côté, a avoué

qu'il avait reçu une lettre de M. Curley mercredi, mais qu'il en avait d'abord entendu parler par un journaliste du Journal de Montréal qui a effectivement publié un reportage jeudi. La nouvelle publiée disait "que les stratèges conservateurs à Ottawa avaient décidé de se débarrasser de l'association du PC au Québec et de reconstruire à partir de zéro".

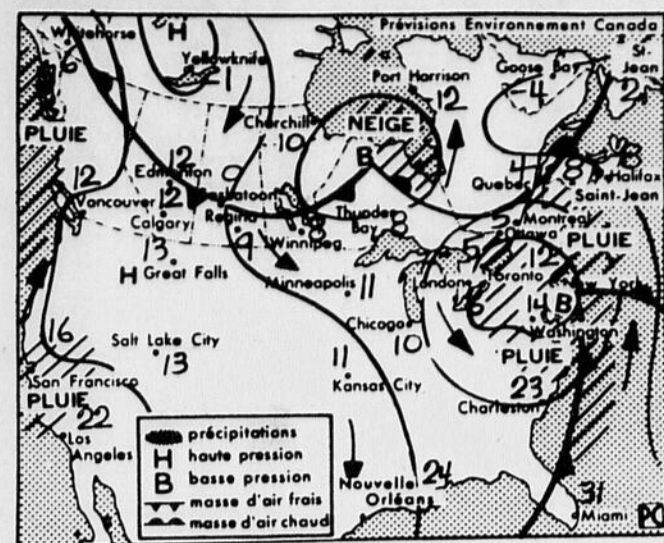
M. Danis n'a pas été appuyé par le chef Joe Clark et l'organisation nationale au cours de sa campagne à la présidence de l'aile québécoise l'année dernière. M. Danis, un ancien assistant de l'ancien chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, favorisait la création d'un Parti conservateur québécois construit à partir d'un regroupement de l'Union nationale et des forces de droite.



FEUX D'HERBE — Les sapeurs de la région ont connu une journée difficile en ce qui concerne les feux d'herbe, hier. A Chicoutimi et Jonquière, pas moins de huit incendies de cette sorte ont dû être combattus.

On incite donc les citoyens à la plus grande prudence à ce niveau; les feux d'herbe possèdent une nette tendance à se propager et peuvent provoquer des incendies sérieux.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement graduel, quelques flocons en après-midi, max. 3. Samedi: nuageux.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentide: faible neige fondue en matinée, pluie possible en après-midi, vent modéré, max. 5. Samedi: nuageux.

Outaouais, Montréal: faible neige fondue suivie de pluie en matinée, vent modéré, max. 5. Samedi: nuageux.

Estrie, Trois-Rivières, Drummondville: faible neige fondue en matinée, pluie en après-midi, vent modéré, max. 5. Samedi: nuageux.

Beauce, Québec: faible neige fondue en après-midi, possibilité de pluie en soirée, vent modéré, max. 5. Samedi: nuageux.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ennuagement graduel, vent modéré, max. 5. Samedi: nuageux.

Rivière-du-Loup, Malbaie: ennuagement graduel, vent modéré, max. 5. Samedi: neige fondue.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé suivi d'ennuagement en après-midi, max. 5. Samedi: neige fondue et pluie.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux, max. 2. Samedi: neige.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. 1. Samedi: neige.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	3	17
Victoria	2	15
Edmonton	-7	8
Calgary	-6	8
Regina	-3	7
Winnipeg	-5	7
Churchill	-19	-9
Toronto	1	7
Kingston	-3	4
Ottawa	-2	8
Montréal	-2	8
Québec	-1	6
Fredericton	-2	13
Saint-Jean, N.-B.	1	12
Moncton	-2	8
Halifax	1	10
Charlottetown	0	6
Saint-Jean, T.-N.	-5	2
New York	6	15
Washington, D.C.	11	20
Tampa	21	—
Miami	24	29
Orlando	21	—

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474

Fondée le 1er octobre 1973
Éditée et imprimée par
Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur du marketing:
Paul BERGERON

Trésorier:
Jacques LAROUCHE

Directeur des ventes:
Jean TREMBLAY

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Directeur de la distribution:
Jean BELAND

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Rédacteur en chef:
Bertrand TREMBLAY

Chef des nouvelles:
Marcel RIVARD

Chef de pupitre:
Charles-Julien GAUVIN

Alma et les environs
668-4506-07

Abonnement et service à domicile
(sans frais interurbains)
545-4664

St-Félicien et les environs
679-3832

Annonces classées
545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Depôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

L'espoir de Canadair s'écrase en Californie

MONTREAL (PC) — Un appareil Challenger, fabriqué par Canadair, s'est écrasé, jeudi, au cours d'un vol d'essai près de Mojave en Californie, tuant le pilote et blessant le co-pilote.

Un porte-parole de Canadair a indiqué que M. Eric Norman Ronaasen, âgé de 52 ans, citoyen canadien vivant à Palmdale, en Californie, avait perdu la vie dans l'accident alors que le co-pilote, M. David Harcourt Gollings, 39 ans, citoyen américain d'Oklahoma, a été légèrement blessé.

Une troisième personne, qui avait pris place à bord de l'avion s'en est tirée indemne.

Un témoin de l'accident a affirmé qu'il avait vu les trois personnes sauter en parachute.

A Ottawa, un porte-parole de Transports Canada, M. Charles Pratt, a ajouté que l'avion effectuait des décollages et atterrissages d'essai lors-

que les moteurs se sont arrêtés en plein vol. Cet incident a fait sortir une chute de secours à l'arrière de l'avion entraînant la perte de contrôle de l'appareil.

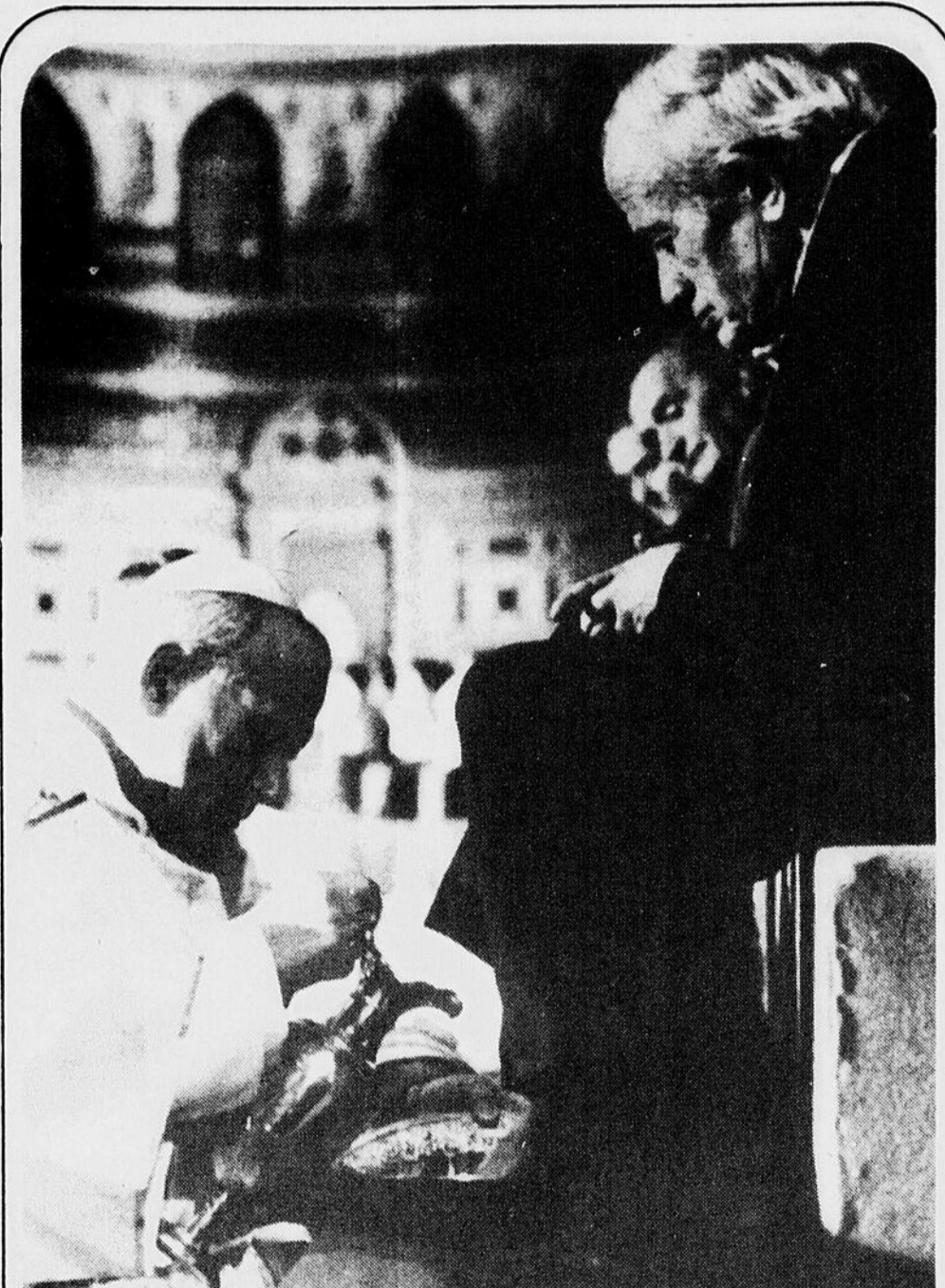
L'avion s'est écrasé au sol et s'est immédiatement enflammé.

M. Pratt a confié pour le moment, le ministère du Transport ne voit pas de raisons pour arrêter la production de cet appareil. Les premières livraisons sont prévues pour le début de l'automne.

Deux inspecteurs du ministère ont quitté Ottawa jeudi pour le lieu de l'accident.

Le vice-président de Canadair et responsable du programme Challenger, M. Harvey Walford, a confirmé la version rendue publique par le ministère du Transport et il a ajouté qu'un autre appareil était disponible

pour poursuivre les essais. Canadair a reçu 126 commandes pour des Challenger, pouvant transporter 11 passagers.



HUMILITE — Le pape Jean-Paul II a lavé les pieds de douze vieillards italiens dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Cette cérémonie qui se déroulait hier commémorait le dernier repas de Jésus avec ses apôtres.

Jean-Paul II commémore le dernier repas du Christ

VATICAN (AFP) — En union avec tous les prêtres du monde, Jean-Paul II a concélébré jeudi matin en la basilique Saint-Pierre la messe du jeudi saint avec 22 cardinaux, 70 évêques et plus d'un million de prêtres réguliers et séculiers du diocèse de Rome.

De très nombreux pèlerins, parmi les milliers qui se trouvent à Rome à l'occasion des fêtes de Pâques, ont assisté à la cérémonie.

"Nous sommes ici pour confesser notre fidélité et notre amour", au Christ en souvenir du dernier repas qu'il prit avec ses apôtres", a rappelé le pape.

Dans l'après-midi, Jean-Paul II s'est rendu à Saint-Jean-de-Latran, cathédrale de Rome, pour y célébrer la messe du soir et la cérémonie du lavement de pieds en commémoration de l'acte d'humilité de Jésus envers ses apôtres avant la Cène.

Après la lecture de l'évangile en grec, latin et italien retraçant les gestes du Christ au soir du jeudi saint, le pape a appelé aux fidèles le sens de ces gestes. "La purification est la condition de la communion avec le Seigneur a-t-il dit. Et la condition à cette communion est l'humilité et la disponibilité à servir les autres."

Ensuite, Jean-Paul II s'est agenouillé devant chacun des 12 vieillards de l'hospice de Rome tenu par des sœurs de mère Teresa de Calcutta et leur a lavé et essuyé les pieds. La prière des fidèles a été successivement récitée en français, allemand, anglais, polonais, espagnol et italien.

A la fin de la cérémonie, le pape a porté en procession les saintes espèces à la chapelle du reposoir où elles demeureront jusqu'au samedi saint.

Prestataire de l'aide sociale condamné à 30 jours de prison

CHICOUTIMI (MR) — "Que feriez-vous, monsieur le juge, avec \$301 par mois, à loger dans un taudis infect, à manger des conserves, à n'avoir rien pour vous vêtir?"

L'individu de 33 ans, de La Baie, avait de toute évidence préparé sa phrase depuis de longs moments, et rien n'a pu le retenir de lancer l'interrogation, au moment où il était condamné à 30

jours de prison en rapport avec des accusations de cambriolage, de vol et de fraude.

Un cas pénible, "pathétique", renchéissait son procureur, Me Louis-Charles Fournier, comme il y en a beaucoup qui aboutissent devant la Cour des sessions... L'individu est un demi-sourd, tout à fait illettré, et à l'intelligence de toute évidence fort li-

Autopsie pratiquée sur le corps de Guy Mercier

CHICOUTIMI (MR) — Les résultats de l'autopsie pratiquée hier sur le corps de l'homme d'affaires Guy Mercier, décédé mercredi dans un incendie, devraient être connus ce matin.

On croit que ces résultats devraient confirmer la mort par asphyxie de celui qui pérorait dans son lit, vers 10h00 mercredi, à sa résidence du boulevard Saint-Paul, dans un début d'incendie.

Son corps a été conduit à la morgue de Québec où l'autopsie était pratiquée, hier.

On se rappellera que l'homme d'affaires avait

échappé de peu à la mort dans des circonstances semblables, le 22 octobre 1976. Un début d'incendie survenu très exactement de la même façon avait été découvert à temps par l'épouse de Guy Mercier. Celui-ci, inconscient, avait dû être hospitalisé après avoir été secouru par les pompiers accourus sur les lieux.

Selon toutes probabilités, le commerçant est mort par asphyxie dans l'incendie qui aurait été provoqué par une cigarette, laquelle aurait enflammé le lit sur lequel la victime s'était endormie.

Progrès du Saguenay Les employés syndiqués ITU prennent un vote de grève

CHICOUTIMI (RB) — Les employés de l'entreprise Progrès du Saguenay affiliés à la centrale ITU ont voté dans une proportion de 92% pour la grève comme mesure ultime dans les négociations entamées avec l'employeur depuis octobre dernier.

Des rencontres avec l'employeur sont cédulées les 16, 17 et 18 avril prochain de même que les 28, 29 et 30 avril et 1er et 2 mai prochains. On n'a cependant pas écarté la possibilité d'employer d'autres moyens de pression dépendant de la tournure des événements. Le groupe a adopté cette politique au cours d'une assemblée générale regroupant 68 membres, hier soir, au motel Le Montagnais de Chicoutimi.

Raymond nie sa culpabilité

QUEBEC (PC) — Louis-Albert Raymond a nié sa culpabilité mardi, devant le juge André Bilodeau, de la Cour supé-

rieure, à l'accusation de fraude contre la compagnie La Prévoyance, à Thetford-Mines, en 1973.

Il a également contesté des accusations de faux témoignage et d'entrave à la justice.

Le magistrat a fixé au 5 mai la date du procès de Raymond, que la Commission d'enquête sur le crime organisé avait qualifié, l'an dernier, de chef de la pègre

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.50 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Reprise sur les chantiers

QUEBEC (PC) — L'activité reprendra lundi sur les quelque 30 chantiers de la région de Québec paralysés depuis une semaine par les syndicats de la construction.

Les ralentissements pourraient toutefois venir dans d'autres chantiers la semaine prochaine dans diverses régions de la province, la partie syndicale cherchant à forcer l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) à reprendre

Congé pascal Surveillance routière accrue

CHICOUTIMI (MR) — Plus de 90 pour cent des accidents sont évitables...

constate le sergent Lucien Sirois, responsable de la prévention en cette ma-

Accident de la route Mort d'un sexagénaire

Telles sont les constatations soulevées par la Sûreté du Québec qui tient à prévenir les automobilistes que la surveillance routière sera particulièrement forte à partir de ce matin, en ce long congé de Pâques.

SAINT-EUGÈNE (MR) — Un sexagénaire de Saint-Eugène a perdu la vie à une dizaine de kilomètres de son domicile, hier, lorsque son véhicule a heurté un poteau de l'Hydro-Québec.

La victime a été identifiée comme étant M. Maurice Potvin, 68 ans, son épouse, Mme Eva Bernard-Potvin, 58 ans, a dû être hospitalisée à Dolbeau, souffrant de multiples blessures.

C'est d'ailleurs sous le thème "Sobriété au volant" que la force policière a placé cette mini-campagne de prévention en ce long congé pascal.

L'accident est survenu vers neuf heures, hier, dans le rang 4, à Saint-Eugène. M. Potvin a vraisemblablement perdu le contrôle de son véhicule, qui est sorti de la route pour aller

L'an dernier, plus de 25 accidents avaient été constatés sur le territoire de la Sûreté du Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un Film EXPLOSIF

LA CROIX ET LE POIGNARD

avec P. Boone et E. Estrada
8 et 10 Avril à 19h30
Ecole Lafontaine
CHICOUTIMI
Bienvenue. Tel: 545 7199.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service

Jean-Claude Gervais

En assurance-vie
En assurance collective-vie
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Bureau: 545-5161
Résidence: 545-2794

La Mutuelle du Canada
393 est, rue Racine, Chicoutimi.

Négociations dans les commissions scolaires

Plusieurs clauses mécontentent le syndicat

CHICOUTIMI (AB) — Les dirigeants du Syndicat de l'enseignement du Saguenay (SES) travaillent actuellement à remettre la structure d'action en place et envisagent l'opportunité de consulter leurs membres d'ici peu sur la possibilité d'utiliser des moyens de pression.

Selon les commentaires formulés hier par M. Jean-Roch Gagnon, de l'exécutif du SES, la négociation locale entre le syndicat et le comité patronal des trois commissions scolaires du territoire Saguenay n'ont pas encore entraîné le déblocage attendu.

Les clauses relatives aux sanctions disciplinaires, aux modalités de versement de traitement, aux suspensions et au droit d'arbitrage semblent provoquer une grande insatisfaction chez les négociateurs syndicaux.

Ceux-ci ont dressé un échéancier précis quant au déblocage du dossier et c'est probablement à compter du premier mai que des moyens de pression pour-

raient être utilisés, à condition bien sûr que l'assemblée générale regroupant 1.300 membres



Vincent Major

se prononce en ce sens.

Selon M. Gagnon, ces moyens de pression pourraient prendre diverses formes, du harcèlement au débrayage général.

Autres commissions scolaires

Le président de l'Association des enseignants du territoire Lacombe, M. Vincent Major signalait pour sa part que les véritables pourparlers n'ont pas encore débuté. Des échanges de textes sont survenus à la fin mars et les négociations se poursuivront bientôt. M. Major a refusé de dévoiler les principales réclamations syndicales, notant tout simplement "qu'il est contre nos politiques de livrer le contenu de nos demandes sur la place publique".

On espère enfin régler cette négociation dans "les meilleurs délais possibles", sans préciser de date exacte.

Sur le territoire Louis-Hémon, le processus de la négociation lo-

cale semble bien enclenché et le syndicat espère négocier le plus rapidement possible. "Ca va relativement bien", indiquait hier, le président du Syndicat des tra-

vailleurs de l'enseignement de Louis-Hémon, M. Jean-Marc Gendron. Plusieurs chapitres ont été paraphés, alors que d'autres sont très avancés.

Il a été impossible de connaître la situation à la commission scolaire Lac-Saint-Jean, les dirigeants syndicaux étant impossibles à rejoindre.



Antoine Gauthier



Craig Murdock



Denis Cantin

Nouveaux venus au CRD

JONQUIERE (GL) — Pour la première fois depuis sa fondation, toutes les municipalités urbaines du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, ont versé leur contribution annuelle au Conseil régional de développement et ce, avant la fin de l'exercice financier de l'organisme qui s'est terminé le 31 mars.

Le tableau est donc complet. Le budget d'opérations du CRD

pour la prochaine année se chiffre à \$232.000. Ainsi, 140 membres ont renouvelé leur contribution avant la tenue du congrès annuel de l'organisme qui aura lieu les 22 et 23 mai prochains.

Par ailleurs, le Conseil régional de développement a admis de nouveaux membres. Il s'agit d'Antoine Gauthier, comptable agréé de Chicoutimi, Craig Murdock, de Propane, M. et

Mme Denis Cantin, propriétaire du magasin Canadian Tire de Chicoutimi.

D'autre part, le comité de citoyens de Saint-Cyriaque pourra occuper un des deux sièges disponibles au CRD pour les territoires ou il n'y a pas de structures municipales organisées. La nomination devrait être annoncée officiellement lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du CRD.

Opération 1,000 emplois

Le comité veut forcer la main du gouvernement

JONQUIERE (GL) — Le comité opération 1.000 emplois est bien déterminé à obtenir une réponse favorable d'ici le mois de mai concernant le centre des données fiscales. Toute une stratégie est en branle et on veut forcer le gouvernement à prendre une décision le plus vite possible.

Le responsable de l'information au sein du comité, Marcel Fortin, a indiqué hier qu'il va falloir absolument que le gouvernement se branche au sujet de ce dossier.

"On est fatigué de se faire conter des peurs. Il faut absolu-

ment que ce dossier aboutisse dans les plus brefs délais", a soutenu Marcel Fortin.

Concernant la stratégie, on ne veut évidemment pas trop en parler. La seule chose, c'est qu'on promet des développements d'ici le 1er mai.

Chez Bell: graduellement le service revient à la normale

CHICOUTIMI (RH) — Une première rencontre de négociation entre les représentants de la Consolidated-Bathurst

et ceux de ses employés syndiqués à la CSN, est prévue pour le 17 avril. C'est ce qu'il a été possible d'apprendre hier,

suite au dépôt des revendications de la partie syndicale le 1er avril. Depuis ce temps, aux dires d'une porte-parole

syndicale, la compagnie a répliqué avec le dépôt d'un cahier portant sur ses offres mais il ne s'agit de rien de sérieux.

Bell Canada

Suite à l'acceptation des offres patronales par les téléphonistes de Bell

Canada au cours du week-end dernier, le re-

est complètement revenu à la normale et l'at-

sonnes impliquées dans l'opération de marau-

Mini-référendum au Collège de Chicoutimi

CHICOUTIMI (CF) — Le comité politique du Collège de Chicoutimi organise, du 8 au 11 avril, une semaine politique au cours de laquelle on se préoccupera du référendum québécois et de ses implications.

Pour cette période, les organisateurs ont prévu bon nombre d'activités, dont plusieurs discussions forum portant no-

tamment sur la question nationale et les problèmes sociaux, les formes d'associations ou sur le Québec et la Confédération.

Au cours de l'une de ces discussions, des représentants du syndicat des professeurs du cégep expliqueront la position du groupe vis-à-vis le référendum.

Jeudi le 10 avril, on tiendra même un mini-référendum au sein de la clientèle étudiante de l'institution. On dévoilera au

cours de l'après-midi du lendemain les résultats de ce scrutin.

Le comité politique du Collège de Chicoutimi est composé d'étudiants, mais six ou sept professeurs de sciences humaines y collaborent.

A l'intérieur du collège, les étudiants ont formé leur comité du oui et du non. Ceux-ci manifesteront leur présence au cours de cette semaine politique.

Un règlement intervient à l'UQAC

CHICOUTIMI (RH) — L'Université du Québec

à Chicoutimi et le Syndicat des employés profes-

sionnels de l'UQAC ont conclu, hier après-midi,

un accord de principe en vue du renouvellement de la convention collective qui lie les deux parties.

La plupart des clauses

conditions de travail avantageusement comparables à celles qui prévalent dans les autres universités pour cette même catégorie de

Bélangier accusé de négligence criminelle

CHICOUTIMI (MR) — Tenu criminellement responsable de la mort de Mme Germaine Martel-Bourque, Denis Bélangier, 23 ans, de Chicoutimi, a été formellement accusé de négligence criminelle en rapport avec ce décès.

Bélangier comparait, hier, devant le juge Bertrand Gagnon, de la Cour des sessions de Chicoutimi. Représenté par Me Louis-Charles Fournier, il a opté pour être jugé devant juge seul, et son enquête préliminaire a été fixée au 27 mai.

Le prévenu est également impliqué dans deux autres causes criminelles, dont l'une en matière de stupéfiants; ces causes ont été ajournées au 16 avril.

Rappelons que Denis Bélangier était le conducteur de l'un des véhicules impliqués dans une collision frontale survenue le 10 septembre 1979 sur le boulevard Saint-Jean, Jonquière, près des limites de Chicoutimi. Accident dans lequel périssait la passagère de l'autre voiture impliquée.

Lors de l'enquête tenue le 6 mars devant le coroner François-Xavier Brisson, Bélangier affirmait simplement ne plus se souvenir de l'accident. Le coroner Brisson devait le tenir criminellement responsable de ce décès.

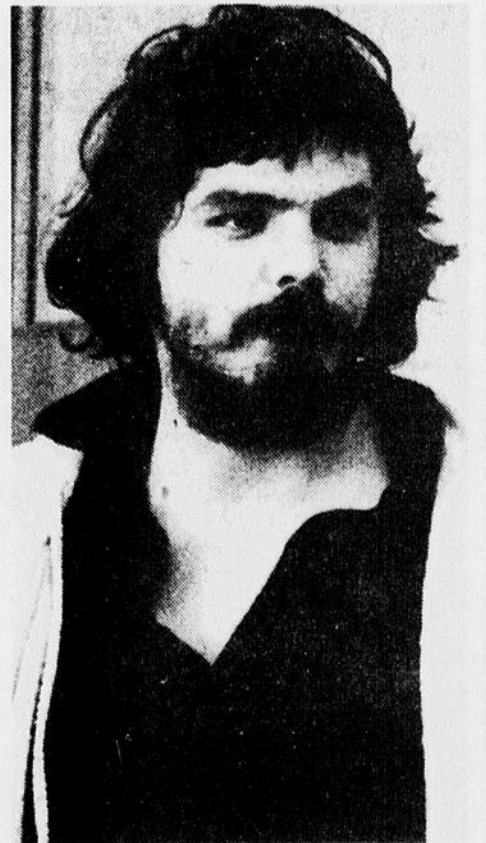
L'affaire Philippe Simard

D'autre part, c'est le 6 juin prochain que Philippe Simard, de Jonquière, qui est également accusé d'avoir causé la mort par négligence criminelle, subira son procès.

Hier, le juge Bertrand Gagnon a entendu les représentations du procureur de la Couronne dans cette af-

faire, Me Denis Vaillancourt, après avoir entendu le 22 février celles de la défense, assumée par Me Estelle Tremblay.

Simard est accusé de négligence dans la conduite d'une embarcation à moteur, lors d'un accident survenu en août 1978 au lac Kénogami, et qui sema l'émoi chez les estivants du secteur en question.



NEGLIGENCE — Denis Bélangier, a été formellement accusé de négligence criminelle, hier, devant le juge Bertrand Gagnon.



Gérard Arguin, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi.

de la convention ont fait l'objet d'un accord mais une autre rencontre en présence du conciliateur, M. Normand Gauthier, a été prévue pour le 16 avril afin de finaliser des points concernant certains corps d'emploi et certaines annexes.

On se rappelle que les syndiqués avaient débrayé mardi matin pour protester contre les positions de la partie patronale. Toutefois, ils étaient retournés au travail dès hier matin par suite de déblocages qu'ils jugeaient importants, survenus à la table de négociation, mercredi.

L'université s'est déclarée heureuse du règlement intervenu puisque, selon elle, ses employés professionnels pourront bénéficier de

personnel.

En ce qui concerne les points les plus litigieux lors de ce renouvellement de contrat, soit ceux relatifs à l'avancement et au perfectionnement, l'université se dit satisfaite puisque, selon elle, d'une part, l'accord sur ces points est en conformité avec les objectifs qu'elle poursuivait et d'autre part, elle est convaincue que ce règlement contribuera à l'amélioration des relations avec ces employés professionnels.

Ce dernier accord de principe avec le Syndicat des employés professionnels termine la ronde de négociations pour l'université puisque celle-ci a déjà conclu des accords avec le syndicat des professeurs et celui du personnel de soutien.



COMMUNICATIONS — Michèle Turcotte, directrice commerciale chez Bell Canada.

tour au travail continue à s'effectuer de façon normale à cet endroit.

Ainsi, selon le directeur commercial pour la région chez Bell, Mme Michèle Turcotte, la grande majorité des travailleurs sont retournés au travail et ce n'est qu'à cause des horaires de travail que les autres ne l'ont pas encore fait.

Le service quant à lui,

est complètement revenu à la normale et l'at-

sonnes impliquées dans l'opération de marau-

dage à cet endroit. D'autre part, la négociation s'est engagée en début de semaine et ce, de l'entreprise par une rencontre à Toronto, qu'au niveau local.

On

peut s'attendre à ce que d'autres rencontres aient lieu vers la mi-mai principalement pour dresser un calendrier de négociation.

POTVIN TREMBLAY MEUBLES
CHICOUTIMI 545-4667

Il nous faut de l'espace de plancher

Liquidation "totale"

de nos meubles de styles:
colonial, canadien
et de certains modèles
contemporains

Rabais jusqu'à
60%

PLAN BANCAIRE DE PAIEMENT

le design à la portée de tout le monde!

commentaire

Tendre la main aux défavorisés de l'humanité

Le temps est certainement bien choisi, en ce jour de deuil pour la chrétienté, de réfléchir sur les grandes misères affligeant l'humanité et de consentir à partager davantage les connaissances et l'ai-



gabriel berberi

sance matérielle qui caractérisent la société où l'on vit.

Bien sûr, la région, la province et le Canada ne sont pas dépourvus de problèmes, à l'heure présente. Les hausses de prix qui n'en finissent plus indisposent tout le monde, et joindre les deux bouts devient un véritable tour de force pour un nombre grandissant de personnes, particulièrement chez les retraités, les gens infirmes ou malades, les jeunes travailleurs privés d'emploi, et cette multitude de salariés ne disposant pas du privilège de négociier.

Il faut cependant se rappeler que l'inflation, comme une maladie contagieuse, ne connaît pas de frontières. Dans l'édition du 31 mars dernier, un rédacteur de la revue hebdomadaire Time compare l'inflation à la peste bubonique ayant

ravagé l'Europe médiévale. Car même les plus grands spécialistes des sciences économiques n'ont pas encore trouvé les causes exactes de ce phénomène, non plus que les formules permettant d'enrayer sa progression.

Après l'Allemagne et le Japon, le Canada est celui qui résiste le mieux à la terrible vague inflationniste, parmi les pays industrialisés. En février, la hausse du coût de la vie s'élevait à 9,4 pour cent au plan national.

Au même moment, en Israël, nation qui semble convoiter la tête du palmarès dans ce domaine, le taux d'inflation atteignait 121,4 pour cent! Malheureusement, des peuples défavorisés qui font partie du Tiers-Monde, sont frappés, pour diverses raisons, dont la corruption des pouvoirs publics, par cette absurde escalade des prix. Aux dernières nouvelles, l'Argentine dominait cette liste, avec 123,5 pour cent d'inflation, suivie par le Zaïre (l'ancien Congo belge) et un taux aussi ridicule de 95,7 pour cent. Tout cela pour dire que l'instabilité économique ennuie certes la plupart des Canadiens, mais appauvrit davantage des millions d'êtres humains qui avaient déjà du mal à subsister avant l'augmentation débridée du coût de la vie.

L'inflation, et la récession qui risque de s'ensuivre, compliquent déjà l'existence des Canadiens les moins bien nantis, et menacent de réduire le standing de vie très confortable de la majorité de leurs compatriotes. Cependant, cette pauvreté, au Canada, ne se compare nullement à la situation de dénuement dans laquelle sont plongés les habitants de nombreux pays en voie de développement. En Ethiopie, le revenu annuel per capita se chiffrait par \$99 récemment encore. Il était de \$102 au Vietnam, de \$133 au Bangladesh, de \$147 au Pakistan, de \$149 en Tanzanie, de \$156 au Zaïre, de \$158 en Inde, de \$159 en Ouganda, de \$209 au Sri Lanka (Ceylan) et au Kenya, de \$215 en Indonésie, de \$230 au Soudan...

En somme, dans ces pays et beaucoup d'autres, des milliers de personnes meurent de faim chaque jour. Ceux et celles qui mangent un repas frugal quotidiennement sont les citoyens ordinaires privilégiés du système. Mais comme Jésus l'a dit, l'homme ne vit pas que de pain. Son intelligence doit être alimentée. Ce n'est pas le cas pour environ 800 millions de femmes et d'hommes, soit environ 20 pour cent de l'humanité. Ces adultes ne savent ni lire ni écrire.

M. John Fobes, de l'UNESCO, signale que le nombre des analphabètes n'a cessé de croître en dépit

de tous les efforts déployés et des progrès enregistrés dans certains pays. "Un adulte sur trois ne sait ni lire, ni écrire, ni effectuer par écrit un calcul élémentaire," mentionne-t-il. Pire, le nombre d'enfants non scolarisés tend à s'accroître dans une foule de pays du Tiers-Monde. Quant aux libertés collectives et individuelles, elles ne sont vraiment développées que dans une vingtaine de pays.

On manque de volontaires et de fonds pour nourrir les affamés, instruire les peuples, établir des services élémentaires de santé, et les aider à se libérer. Illogiquement, les capitaux toujours plus considérables sont disponibles pour développer l'industrie de guerre, par-

tout. A quelques heures de la célébration pascale, cette grande fête de la renaissance, il faut se demander quelle contribution valable devrait être apportée par cette société d'abondance à laquelle on appartient tous, ici, pour soulager les graves tourments du Tiers-Monde.

parole aux lecteurs

Des raisons qui incitent à dire "oui"

Nous voterons OUI au référendum parce que c'est avant tout une question de fierté et aussi par reconnaissance envers nos ancêtres qui, pendant les cent premières années qui ont suivi la conquête anglaise au Canada, ont vécu de courage et d'héroïsme, conquérant pied à pied, par tenacité, le statut officiel de leur langue, de leur foi, de leur droit civil et la direction de certaines institutions politiques.

Au cours des cent dernières années, nos compatriotes ont entre-tenu et alimenté l'espoir et l'ambition d'être considérés comme partenaires égaux et respectés comme citoyens à part entière au Canada. Le nationalisme canadien français s'était toujours orienté en ce sens et nos porte-parole ont

pris une attitude de perpétuels réclameurs et d'incorrigibles protestataires contre les inégalités sans cesse croissantes entre les droits et les avantages accordés aux franco-canadiens et aux anglo-canadiens, et contre les accros répétés commis par ces derniers à l'encontre du rêve d'égalité auquel les nationalistes avaient cru.

Les nationalistes canadiens français se sont lassés de ce détestable rôle de minoritaires brimés et dominés. Inutile de faire le procès des relations des cent seize dernières années entre le Canada anglais et le Canada français, tout a été dit sur ce sujet, et le bilan est tragique. Chaque fois que le Canadien français a cru à l'hypothèse canadienne, il a joué perdant, et il ne

pouvait pas sortir gagnant. Comment jouer gagnant lorsqu'au départ, les divisions politiques de la fédération canadienne nous relèguent à une proportion d'un dix à la table des négociations, lorsque la majorité anglophone élit soixante-dix pour cent des députés à la Chambre des communes, lorsque le français est rayé non seulement des lois, mais aussi de la vie quotidienne, dans neuf provinces sur dix. John A. Macdonald n'a-t-il pas dit dans une phrase célèbre lors de la signature de l'acte confédératif: "Il n'y a plus, hors du Québec ni vainqueurs, ni vaincus". C'est bien sûr qu'il n'y avait que des vainqueurs, les vaincus avaient été proscrits.

Lorsqu'il s'éveille à la réalité, le Canadien français se rend à l'évidence que le Canada comprend encore deux catégories de citoyens et ne se considère plus à partir de ce moment comme Canadien mais comme Québécois.

Nous dirons donc OUI à la souveraineté politique du Québec par fierté et par reconnaissance envers tous ceux qui nous ont précédés depuis l'habitant et le travailleur qui, par leurs travaux et leurs idées, ont créé le patrimoine, dont nous sommes les héritiers. Peu à peu, ils ont façonné notre identité en terre nord-américaine qui fait de nous la seule nation française d'Amérique. C'est par fierté et reconnaissance envers Pierre Le Moine d'Iberville, Louis Jolliet, Pierre de la Verendrye, qui furent les plus grands découvreurs en Amérique du Nord.

Nous dirons OUI au Québec, par reconnaissance envers tous ceux qui se sont toujours opposés aux privilèges des exploités qui ne font honneur à aucune civilisation.

Nous dirons OUI au Québec, par reconnaissance envers Louis-Joseph Papineau, Louis Hippolyte Lafontaine, Honoré Mercier, René Chalouet, le chanoine Lionel Groulx, qui ont su revendiquer les libertés fondamentales des Canadiens français et ils nous ont donné le goût de

faire quelque chose de grand pour le Québec.

D'autres figures dominantes issues de notre peuple, par leur personnalité et leur action désintéressée, ont façonné en ce vingtième siècle, nos attitudes et notre destin.

Nous dirons OUI au Québec par amour pour ce pays qui nous a vu naître. Pays qui, malgré ses hivers rigoureux, est le plus beau et le plus riche d'Amérique du Nord. Il faut savoir le voir pour l'aimer ce pays, couvert d'immenses forêts où foisonnent des milliers de lacs merveilleux, de rivières et de fleuves à nul autre pareil, qui font du Québec un des pays les plus riches en eau pure et en énergie hydro-électrique. Ce pays renferme aussi des gisements quasi inépuisables de concentration de fer. Ce pays rempli de montagnes majestueuses qui font l'envie des étrangers. Ce pays si beau qui nous appartient.

Nous dirons OUI au Québec parce que ce sera le plus grand événement historique pour le peuple du Québec, ce sera la première fois depuis 221 ans de domination qu'il sera appelé à faire un choix qui le rendra maître de ses décisions.

Nous dirons OUI au Québec, parce que nous aurons tout à gagner. Perdre le référendum, ce serait la signification que le peuple du Québec est insuffisamment politisé, qu'il manque d'éducation nationale valable et qu'il est dans un état de confusion face à la propagande adverse, qu'il manque de fierté et de courage. Nous serions le premier peuple dans l'histoire de l'humanité qui aurait refusé de se libérer et de se prendre en main.

Nous dirons OUI au Québec parce que ce sera la première occasion que nous aurons d'avoir une patrie réelle, authentique, indiscutable, qui pourra enfin célébrer ses anniversaires avec cœur, avec enthousiasme, avec fierté et avec dignité.

Lucien Bergeron,
282, rue Labrecque,
Arvida, Qué.
Le 14 mars.

LE TAUX D'INTÉRÊT AUGMENTE



Le Christ est mort aujourd'hui par amour

Ils se sont endormis les apôtres. Pendant que je priais et voyais tout ce qui m'attendait. Vite, vite levez-vous. Car je le sens mon heure est proche. Venez prier quelques instants avec moi. Je souffre, oui, ma douleur, elle est grande. On n'a pas voulu me comprendre. Puis on prépare ma mort.

Il porte une lourde croix sur ses épaules. Il a tombé trois fois, elle était dure à porter. Surtout avec le poids de tous les péchés du monde. Il a tout fait ça par amour pour nous. Cet amour si nous pouvions tous mieux le comprendre. Pour que plus tard on soit heureux ensemble. Et pendant toute l'éternité.

Au moment de sa mort il a tonné. Le temps s'est assombri, le voile du temple s'est déchiré. Ils sont tous restés surpris. Quand ils ont vu que c'était bien le Seigneur. Puis, plusieurs sont tombés à genoux. Et à ceux-là. Dieu a tout de suite pardonné leurs offenses. Pour leur ouvrir très grandes. Les portes de son Paradis.

Marie Danis,
215, Faraday,
Arvida.
Vendredi Saint.

Pour mieux vivre

Avec le Carême qui prendra bientôt fin, plusieurs organismes, familles, etc., ont travaillé sur le thème, "Qualité de la vie".

La qualité de la vie, c'est quoi? Est-ce que ce n'est pas pour moi? Est-ce que ça ne regarde que les autres? A bien y penser, il y a plusieurs domaines où il y aurait des choses à changer pour augmenter la qualité de la vie, mais attention à chacune des actions que nous posons!

A bien y penser, pour n'en citer qu'un entre bien d'autres, c'est peut-être moi, femme, qui ai repris le chemin du travail sans besoin, c'est-à-dire, en me créant des besoins qui ne sont pas nécessaires mais superflus.

A bien y penser, l'argent que tu dépenses en trop, ne vient-il pas chercher le salaire des étudiantes, des étudiants, et même du père

de famille qui en aurait un besoin essentiel? Ils ont aussi le désir profond de gagner l'argent nécessaire à leur survie.

A bien y penser, la femme occupe-t-elle sa vraie place? Joue-t-elle son vrai rôle? Augmente-t-elle la qualité de la vie dans son milieu familial?

A bien y penser, le temps perdu pour ramasser des sous durant ces heures passées au travail, aura-t-il des répercussions qui seront néfastes et irréparables pour la génération future?

Dans une paroisse urbaine du grand Chicoutimi, l'évaluation du nombre de femmes qui sont dans l'obligation de travailler à l'extérieur est de 10 p.c. Quand, dans ce coin, plus de 75 p.c. sont sur le marché du travail, pense-t-on surtout à la qualité de la vie? Pour diminuer le



nombre de chômeurs, nous avons un besoin urgent de femmes à talent unique pour approfondir dans le bénévolat notre foi en Jésus-Christ et pour diffuser la bonne nouvelle dans le monde entier. Soit cette source

qui désaltère et qu'on ne remercie pas.
Pour inscriptions et applications,
Mme S. Tremblay,
1316, Père-Honorat
Chicoutimi
Le 2 avril.

parole aux lecteurs

On démontre une grave indifférence

Mercredi soir dernier, le 19 mars, vous étiez à l'Auditorium Dufour? Vous, parents et élèves de l'école de musique? Et vous, élèves et parents du conservatoire? Et à combien de nos abonnés je pourrais poser la question?

Si vous y étiez, tant mieux, si non, vous avez manqué quelque chose!

Les Jeunesses musicales se morfondent pour vous présenter des concerts, à la fois valables et agréables, avec de jeunes artistes qu'on lance sur la rampe professionnelle, et justement, mercredi 19 mars, on présentait Johanne Perron, violoncelliste, une fille de chez nous qui a été formée au départ dans notre école de musique et notre conservatoire, et qui, du haut de ses vingt ans, nous a donné un concert de choix qui nous a fait vibrer.

Nous avons pu constater, en plus de son talent, une maturité incroyable pour son âge. Elle semble porter son instrument avec amour, et j'ose-



rais dire que toute la salle passait par la même gamme d'émotions qu'elle, pendant l'interprétation de ses pièces.

C'est une salle comble qui aurait dû venir entendre et applaudir cette jeune professionnelle de chez nous, ne serait-ce que pour rendre hommage aux professeurs

de musique qui ont su orienter son talent, et qui oeuvrent toujours dans ce domaine.

De plus, pour les étudiants en musique, un concert comme celui-ci devient une excellente source de motivation, à mon avis.

Le prochain rendez-vous des Jeunesses musicales est fixé au 27 avril avec l'Or-

chestre symphonique régional. Peut-être y serez-vous pour constater la profusion de talents qui fourmillent dans notre région. Bienvenue!

Françoise Tremblay,
Comité des Jeunesses musicales, section Chicoutimi.

Le 25 mars.

Moscou s'apprête à contrôler le monde

A Téhéran, depuis plus de 140 jours, ambassadeurs, consuls, chargés d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, sont sous le joug d'une poignée d'étudiants islamiques déguenillés; les cinq représentants de l'O.N.U., ont également été ridiculisés par ces mêmes étudiants qui, selon le nouveau président de l'Iran, seraient contrôlés par Moscou.

Et dans le monde, tous les pays d'Afrique, favorables à l'Onclé Sam, sont tombés les uns à la suite des autres sous la coupe de la faucille et du marteau. L'Afghanistan, piétiné par Moscou, fait comme tous les peuples qui naguère encore, croyaient à l'influence yankee: il se débat dans les affres d'une mortelle agonie.

Le Guatemala, le Salvador, le Honduras, tous les pays de l'Amérique Centrale et du Sud, sont actuellement menacés de passer sous l'égide de Moscou, avec le parrainage du grand frère Fidel Castro.

L'Iran, déséquilibré par les brigades rouges, qui ont exalté jusqu'à l'absurde, le rêve insensé d'un vieillard yatollah revenu à l'ère de l'Egire, attend sans gouvernement responsable, pour s'accroûper devant

l'ours moscovite, le coup de griffe fatal, qui lui donnera avec les puits d'huile iraniens, la maîtrise des mers et des détroits qui contrôlent tout le Moyen-Orient.

Durant ce temps, Washington, s'occupe de la hausse du taux des intérêts des usuriers et des exploiters de Wall Street, impatients de se "surengraïser" au détriment du pauvre, du salarié, du petit. Leur cheval de bataille est un absurde défi à raison, bon sens, la mathématique même. Pour combattre l'inflation, ils affirment qu'il faut la hausser, la fortifier, lui donner des ailes, l'engraïsser jusqu'à son jour de triomphe suprême, quand toutes les épargnes des petits, tout l'argent des salariés, tous les sous des plébeens auront été basculés dans les caves, les voutes, les coffres des ogres de la finance mondiale.

Washington, comme Ottawa, n'a cure des mouvements enveloppés des communistes et des marxistes, qui après s'être emparés de toutes fins pratiques de l'Afrique, de l'Asie, s'occupent de mettre le grappin sur l'Amérique Centrale et du Sud, à la faveur de leur scanda-

leuse agression contre l'Islam et l'Afghanistan. Brejnev et ses comparses se moquent ostensiblement des protestations, des grands mots, des hauts cris de Washington et de Londres, car ils les savent, tous deux hypnotisés par les milliards de profits encaissés en une seule année, par leurs multinationales, en période de crise pétrolière, par une spoliation scientifique et légale des peuples anglais, américain et canadien.

Pour spolier impunément, pratiquement tout l'Occident, les multinationales savent comment procéder: elles anesthésient leurs vis-à-vis: les gouvernants par des taxes, oh! une fraction nominale de leurs profits-rapines, aux gouvernés, elles crient bien fort par résonance des mass média, qu'elles sont créatrices d'emplois: gouttes d'eau dans une mer de surplus honteux, mais qui envoûtent gouvernants et classes dirigeantes qui ont toujours vanté ceux qui les font vivre: les scieurs de bois et les porteurs d'eau.

A la faveur du nage pétrolier, des flamboyants profits de la spéculation et de ceux qui détiennent les ri-

chesses naturelles de l'Occident qui forment halo entre le rêve des riches et populaire, Moscou, tranquillement applique la politique de Lénine, usant de la stratégie et des tactiques préconisées par le maître, mais inconnues des Occidentaux, trop fascinés par la livre sterling, le dollar, la piastre. Ainsi l'hypnose communiste, chaque jour, pénètre plus avant l'Italie, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, en somme tout l'Occident.

Au Canada, petit toutou des Américains, vulgaire fournisseur de matières premières, nous avons deux partis communistes: le Canadien, le marxiste-léniniste; deux beaux petits serpents dorés, classés inoffensifs comme l'était "LE KHALQ" afghan avant sa morsure d'aspic et sa prise du pouvoir; les Occidentaux, avec leurs élections, leurs discours, leurs chicanes futiles, stériles, laissent Moscou démontrer à tous qu'il est le seul véritable maître du monde.

W.-H. Girard,
Société des Ecrivains, Roberval.

Le 23 mars 1980.

Les intrigues se continuent à Dolbeau

Lors de la dernière assemblée régulière du conseil municipal de Dolbeau, tenue lundi, le 24 mars 1980, une décision vraiment surprenante fut prise et, nous ne pouvons la passer sous silence.

La Cie Domtar conteste son évaluation pour l'année 1979 et se prépare à contester également celle de 1980.

Le conseil municipal devait donc nommer un avocat pour représenter la ville de Dolbeau lors de l'audition des plaintes sur l'évaluation 1979, devant le Bureau de l'évaluation foncière du Québec.

Comme ce cas représente plusieurs millions d'évaluation, le conseil, à notre avis, se devait de nommer une étude légale spécialisée dans ce domaine et le conseiller Jean-Louis Poirier proposa Me Marcel Simard d'Alma, un spécialiste dans ce domaine, suivant la logique de villes comme Jonquières, et autres, qui engagent ces spécialistes dans des causes contre les cibles Price, Alcan et autres.

Cette fois-ci, la logique n'a pas triomphé et sur une proposition de Roland Boulanger, ce fut Me Georges-Henri Bouchard qui fut nommé. Laurent Gosselin et Rodrigue Gagnon appuyant la proposition. Yoland Simard, Jules Marceau et Jean-Louis Poirier votèrent contre, mais le maire, Mme Niquet, se servit de son droit de vote pour appuyer la proposition de M. Boulanger

et ainsi engager Me Georges-Henri Bouchard.

A ce moment a-t-on pensé aux intérêts des citoyens ou à une récompense politique?

Mme Niquet, M. Boulanger, M. Gagnon et M. Gosselin ont-ils placé une récompense politique au-dessus des intérêts de la collectivité?

Comment vont nous coûter les honoraires de Me Bouchard?

Va-t-on gagner cette cause?

Ont-ils pensé un instant aux derniers honoraires que Me Georges-Henri Bouchard a chargés à notre ville?

Ont-ils pensé que Me Bouchard était président du parti libéral fé-

déral du comté Roberval et organisateur politique du nouveau député fédéral?

Nous sommes d'opinion qu'un "oui" se rapporte seulement à la dernière question, et vous?

Ce qui nous a le plus surpris dans tout ce "maquillage" ce fut la complicité de Rodrigue Gagnon, lui qui, il n'y a pas si longtemps dénonçait à tout vent ce genre d'intrigue et, devait par son indépendance envers tout groupe, ne jamais se prêter à de telles actions. Quelle désillusion!

COMITE DE CITOYENS DE DOLBEAU,
Président:
Jean-Guy Maltais.

C'est compliqué

1- Au lendemain de la séparation ou de l'indépendance du Québec, je veux écrire une lettre. Ai-je le droit de me servir d'un timbre canadien? Oui? Non? Que faire alors?

2- Au lendemain de l'indépendance, je veux chanter l'hymne national "O Canada". En ai-je le droit, si j'ai dit oui?

Ces deux questions m'embêtent et pourtant, quand je pense à mon Histoire du Canada, quand je fréquentais l'école, je n'oublie pas les misères et les injustices des Anglais envers ces malheureux Français et ces pauvres,

braves Canadiens.

En classe, au cours primaire, si on ne récitait pas couramment le triomphe du général Wolfe, la défaite et même la mort du marquis de Montcalm, on perdait des notes et on se méritait un pensum, ce qui mettait la haine au coeur, une haine qui ne s'oublie pas même si on a 70 ans. Oui? Non?

Que c'est difficile de dépendre... qu'il est difficile!

Mme R.-D. Deschênes,
904, Jacques-Cartier est,
Beauport, 289.

Le 15 mars.



Le grand apéritif DUBLEUET en vente partout.

On trouve Dupleuet, l'apéritif québécois de grande qualité, chez tous les dépanneurs et épiciers détenteurs de permis, ainsi que dans tous les magasins de la Société des Alcools du Québec.

La meilleure façon de vraiment apprécier Dupleuet consiste à le verser sur un lit de glaçons puis, à y ajouter une tranche d'orange. C'est un délice d'apéritif.

C'est le temps DUBLEUET.

Dupleuet, un produit de Julac Inc. (Dolbeau P.Q.) distribué par les Distilleries Melville limitée (Laval).

MELVILLE

Une collaboration du
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation

BIENTOT!

On triple la grandeur de Zip.

Auparavant plusieurs items seront vendus à très bas prix.



le prêt-à-apporter du meuble design

1685, boul. Talbot, Chicoutimi, Edifice Potvin & Tremblay Meubles, Tél.: 545-4010.



LE RENDEZ-VOUS DES BONS MANGEURS

MUSICIENS ou CHANTEURS pour vous divertir DU MERCREDI SOIR AU SAMEDI SOIR

EN MEDETTES cette semaine LES JOUVENCEAUX

SAMEDI SOIR DE 17h à LA FERMETURE

BARON DE BOEUF

SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR ET SALADE DU CHEF \$3.25

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI



fourre-tout



marcel rivard

L'art, quand tu nous tiens!

Il faut absolument que je vous en raconte une qui s'est passée il y a quelques années à propos de l'une des toiles de notre Arthur Villeneuve national...

Un professeur d'arts de Chicoutimi tentait en vain, mais alors très en vain, de "vendre" éperduement la qualité des oeuvres du peintre naif de Chicoutimi. Il devait cependant affronter les répliques de ses élèves qui affirmaient que le dessin présentait des contradictions notoires de perspective: poussées par le vent, les branches et les feuilles des arbres apparaissant sur la toile penchaient d'un côté, alors que la fumée qui s'échappait d'une cheminée allait dans le sens contraire...

Exaspéré par les répliques de ses élèves qui ne trouvaient rien de bon dans l'Arthur Villeneuve, le prof effaça la fumée et en peint une autre allant dans le même sens que le feuillage...

En voyant de nouveau la toile, cette fois, altérée, les élèves crièrent au scandale: pour eux, c'était défendu et inexcusable. Et le professeur fit une dépression...

Changements à Via Rail

Les horaires des trains voyageurs de Via Rail, spécifiés dans l'ordonnance émise au début de mars par le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports doivent être mis en oeuvre au plus tard le 27 avril.

aujourd'hui

Vendredi, 4 avril 1980, 95ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1977: Le Zaire rompt les relations avec Cuba, affirmant avoir la preuve que La Havane a aidé des rebelles installés en Angola.

— 1975: Un avion américain, transportant 243 orphelins vietnamiens à destination des Etats-Unis, s'écrase et prend feu peu après avoir décollé de Saïgon: plus de 100 enfants et 25 adultes au moins sont tués.

— 1973: Le Vatican publie des documents jusqu'à présent secrets, montrant que des collaborateurs de Pie XII et le pape lui-même probablement avaient connaissance du massacre de Juifs par les nazis.

— 1969: Première greffe cardiaque à Houston (Texas) sur un malade, âgé de 47 ans, qui meurt quatre jours plus tard.

— 1959: La Côte d'Ivoire signe une série d'accords avec le Niger, la Haute-Volta et le Dahomey en vue de la formation d'une union Sahel-Bénin.

— 1949: Les ministres des Affaires étrangères de 11 pays (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique, Hollande, Italie, Portugal, Danemark, Islande, Norvège, Canada) signent à Washington le traité d'assistance mutuelle de l'Atlantique-Nord.

— 1933: Le dirigeable américain "Akron" s'écrase dans l'Atlantique, au large du New Jersey: 73 morts.



Francis Dufour à la présidence

Le maire jonquérois Francis Dufour a accepté la présidence d'honneur de la Journée des employeurs qui se tiendra le 15 avril à l'École polyvalente de Kénogami.

Cette année, la Chambre de Commerce de Jonquière s'est jointe au comité d'organisation de la journée afin que la participation des employeurs soit davantage réussie.

L'apport de Francis Dufour à la présidence d'honneur de l'activité constitue, selon les organisateurs, un élément indispensable à la réussite de cet événement.

Les caisses en congrès

C'est à la mi-mai et pour une durée de quatre jours que se déroulera à Chicoutimi le Congrès provincial des directeurs généraux des Caisses d'entraide économique.

Selon un porte-parole de la Caisse d'entraide de Chicoutimi, on s'attend à ce que quelque 500 personnes participent à ce congrès d'importance.

Un autre fleuron à la renommée touristique du Saguenay et de Chicoutimi!

Répartition du budget

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux procédera au cours des prochaines semaines à la répartition d'une enveloppe budgétaire destinée aux organismes bénévoles de la région oeuvrant dans le cadre des services à domicile.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une politique du ministère québécois des Affaires sociales visant à impliquer les ressources du milieu dans la solution de certains problèmes rencontrés par les personnes âgées, les maladies chroniques, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

Bien que les subventions seront prioritairement accordées à des organismes bénévoles déjà incorporés, des exceptions pourront être envisagées dans le cas de groupes bénévoles présentant des garanties suffisantes au niveau de l'encadrement et de l'implication de la communauté.

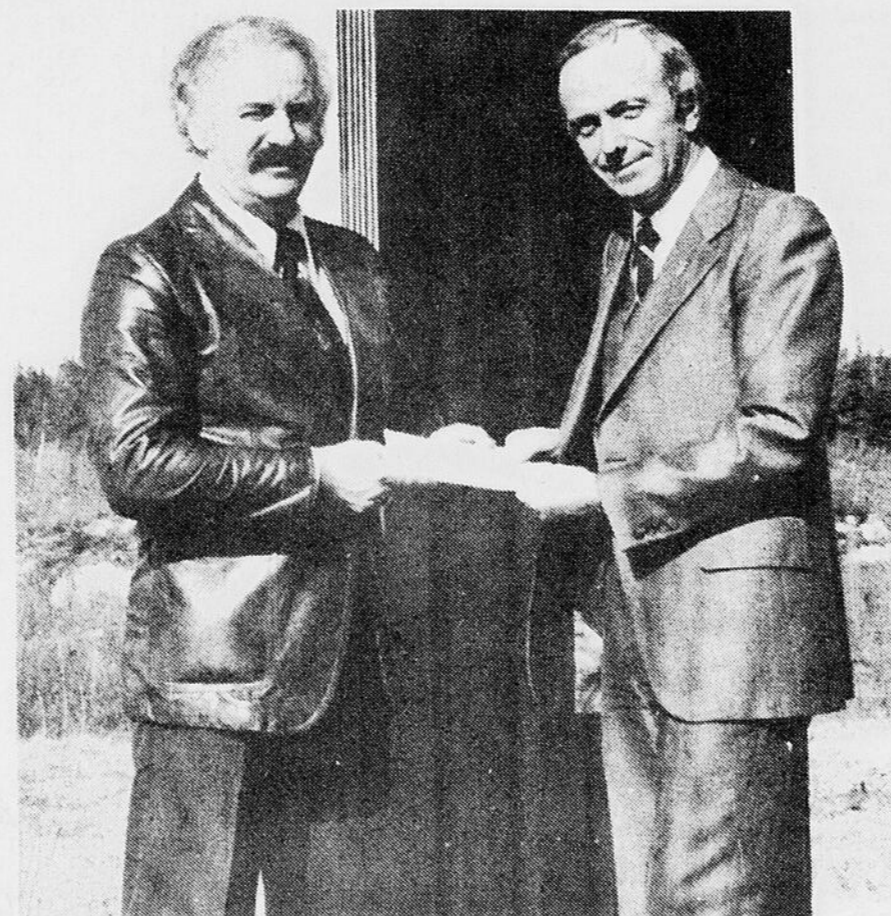


Les travaux du centre vont bon train

Les travaux du Centre administratif et de services d'Hydro-Québec, actuellement en cours sur le Parc industriel du Haut-Saguenay, en bordure du boulevard Saint-Paul, de Chicoutimi, suivent une progression normale.

L'ensemble des aménagements extérieurs de l'édifice sont en voie de réalisation tandis qu'à l'intérieur, on a presque terminé l'installation de la plomberie, de l'électricité et de la ventilation.

L'ensemble des travaux devraient être terminés vers la fin de l'été prochain.



Plus gros don à la Croix-Rouge

A gauche, le président Gaston Sénécal, de la campagne de financement de la Croix-Rouge pour le secteur de Chicoutimi, a reçu des mains de Ghislain Ouimet, de la compagnie d'assurances La Prudentielle, le plus gros don individuel inscrit à cette campagne.

Le montant du don est de \$665.

Sept permanents au Symposium

Par le biais du projet économique Ose-Art, dans le cadre du programme d'intégration des jeunes à l'emploi, le gouvernement québécois a accepté de verser une subvention de \$64,550 à la corporation du Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi.

Ce montant d'argent permet l'emploi de sept personnes pour assumer la permanence du comité organisateur et qui seront en fonction pendant trente semaines avec pour tâche principale d'assurer un suivi des différents dossiers émanant de cet important événement culturel, économique, social et touristique.

On assure, dans un communiqué de presse, que le Symposium qui se déroulera au beau milieu de l'été, provoquera des retombées économiques supérieures à \$2 millions et attirera quelque 150,000 visiteurs dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Adoration réparatrice

Après la disparition et le recouvrement (en morceaux) de leur ostensor, les Soeurs Servantes du Très Saint-Sacrement avaient annoncé qu'une journée d'adoration réparatrice serait bientôt organisée.

Cette journée est maintenant prévue pour mardi. En clôture, une messe solennelle d'action de grâce sera présidée, à 19h30, par Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse de Chicoutimi. D'autres célébrations eucharistiques auront également lieu à 7h00 et 14h30.

L'invitation s'adresse à toute la population.



Personne-ressource

Louise Arcand, animatrice de l'émission "Consommateurs Plus", diffusée hebdomadairement par Radio-Canada, sera la principale personne-ressource du colloque sur l'éducation à l'économie prévu pour le 13 avril à l'École polyvalente de Jonquière.

Le thème de ce colloque, "L'économie, c'est pas sorcier", devrait permettre aux quelque 500 participants venant de tous les coins du Saguenay-Lac-Saint-Jean de connaître leur pouvoir sur leur économie et leur consommation.

rendez-vous

Alma

Projet et loisirs pour personnes handicapées — Activités culturelles, artistiques, visites d'expositions, activités de plein air, sportives, etc. Pour informations, s'adresser au 530, rue Collard, tél.: 668-6951.

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'informations, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association, (CLSC).

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7887.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

Association pour la promotion des droits des handicapés — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat.

Auxiliaires bénévoles — Assemblée régulière samedi, le 12 avril, Centre hospitalier de Jonquière, de 9h00 à 16h00. Invitée: Mme Rita Finestone, présidente provinciale. Conférencier: Réjean Wilson, chef des départements de toxicologie.

L'esthétique a sa semaine

L'Association des esthéticiennes du Saguenay-Lac-Saint-Jean invite toute la population à participer à la Semaine de l'esthétique qui aura lieu du 21 au 27 avril courant.

Il y aura des "spéciaux" dans les salons d'esthétique membres et des kiosques d'informations dans les centres commerciaux.

Et pour clôturer cette semaine, il y aura le 27 avril, au Montagnais, une grande journée d'esthétique, avec démonstration et maquillage artistique et conférence sur tous les sujets.

Expo-Sciences a lieu en mai

Pour une seizième année consécutive, l'Expo-Sciences régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean accueillera des participants, exposant au public le résultat de leurs recherches sur des sujets des plus variés et intéressants.

Cette fin de semaine scientifique se déroulera du 1er au 3 mai au Collège de Saint-Félicien, sous la présidence de Benoît Turcotte, conseiller pédagogique à la Commission scolaire régionale Louis-Hémon.

Déjà, les étudiants des niveaux primaire, secondaire et collégial sont invités à participer à cette rencontre enrichissante et à démontrer leur savoir-faire.



France Joli gagne un Juno

France Joli, une Montréalaise, a remporté le seul trophée Juno à être décerné au Québec, lors de la présentation qui avait lieu mercredi soir à Toronto.

Son trophée lui a été remis à titre de chanteuse la plus prometteuse de l'année au Canada.

C'est Ann Murray qui a volé la vedette chez les femmes en remportant quatre trophées: la chanteuse de l'année, le meilleur album, le meilleur 45 tours "country" et la meilleure chanteuse de cette dernière catégorie.



"The Lone Ranger" reviendra à l'écran

Croyez-le ou non, "The Lone Ranger" reviendra à l'écran. Cependant, pas sous sa forme originale alors qu'il y avait une série hebdomadaire à la télévision, mais plutôt au cinéma.

L'autre jour, à Hollywood, on a fait la présentation du "nouveau Lone Ranger" qui sera personnifié par l'acteur Clinton Spillsbury et celle du "nouveau Tonto" que jouera Michael Horse.

Tout ceci dans une production qu'on est en train de mettre sur pellicule et qui portera le titre "The Legend of the Lone Ranger".

Cette nouvelle incitera-t-elle l'une de nos deux stations régionales de télévision à nous passer "en reprise" la très vieille série originale du célèbre cow-boy et de son ami Indien? Faudrait pas!

Dix personnalités régionales dans le rassemblement des leaders du OUI

CHICOUTIMI (CF) — Dix personnalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean font partie du groupe de 194 Québécois qui dirigeront le regroupement du OUI durant la campagne référendaire.

Le député-ministre de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, ressort assez nettement comme la plus importante tête d'affiche du groupe, cependant qu'on ne relève dans ses rangs aucune véritable surprise.

Outre M. Bédard, les représentants du Saguenay-Lac-Saint-Jean au sein du "Conseil du re-

groupement national pour le OUI" sont les suivants:

— Pierre Brassard, du Collège de Jonquière, représentant régional du Mouvement des étudiants pour le OUI (Meoui).

— Diane Chrétien, de Chicoutimi, présidente de la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique.

— Marcel Claveau, notaire et homme d'affaires de Chicoutimi. Il fut candidat libéral de son comté en 1976 et a affirmé il y a quelque temps son OUI à la question nationale.



Marcel Claveau

— Lucien Collard, homme d'affaires d'Alma, député libéral de Lac-Saint-Jean de 1960 à 1966. Sa position référendaire était également connue depuis quelque temps.

— Marie-Andrée Desmeules, de Valin. Mlle Desmeules est présidente du Conseil du travail Saguenay-Lac-Saint-Jean (FTQ), dont tout le monde connaît l'option dans le débat sur la question nationale.

— Xavier Fortin, d'Alma, administrateur de la Chaîne coopé-

rative du Saguenay et président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1967 à 1976.

— C.-A. Gauthier, Mistassini, homme d'affaires et député créditiste de Roberval de 1962 à 1980.

— Paul Paradis, Roberval. M. Paradis est président de l'Association des métiers et Indiens hors réserves du Québec. Le groupe a déjà exprimé, lui aussi, son appui au OUI.

— Joseph Turcotte, Roberval.

Il fut député unioniste du comté de 1958 à 1959. C'est par son appui au OUI qu'il a refait surface publiquement.

Les quelques responsables de comités du OUI rejoints hier dans la région ont indiqué ne pas encore connaître avec précision quel sera le rôle des dix dans la campagne référendaire. Sans doute en connaîtra-t-on néanmoins davantage aujourd'hui sur ce groupe identifié comme le rassemblement des leaders du OUI.

Hubert Desbiens est convaincu de la nécessité d'un 6ème comté

CHICOUTIMI (CF) — Le député de Dubuc à l'Assemblée nationale, M. Hubert Desbiens, a requis de la Commission de la représentation électorale une révision de sa décision de garder à cinq comtés la carte politique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Desbiens prenait la parole durant le débat de cinq heures, organisé à l'Assemblée nationale sur cette "carte de la démocratie".

On sait que la commission a finalement réglé aux oubliettes sa proposition de créer six comtés dans la région, choisissant plutôt, par suite des audiences qu'elle a tenues à Chicoutimi, de s'en tenir à peu près au statu quo.

Déçu de cette décision, le député a opiné que l'augmentation du nombre de circonscriptions constituerait un moyen d'atténuer les dis-

parités régionales, en plus d'apparaître comme une reconnaissance de l'importance des régions-ressources.

Il a aussi parlé de l'immensité du comté de Dubuc et des deux communautés distinctes qui vivent dans chacune de ses deux parties.

Les cinq comtés retenus, a-t-il souligné, regroupent en moyenne 36.670 électeurs, comparativement à la moyenne québécoise de 34.791. Il a soutenu qu'en ajoutant un sixième comté au Saguenay-Lac-Saint-Jean tout en y maintenant les quatre municipalités qu'on veut y soustraire, on obtiendrait une moyenne de 31.250 électeurs, soit tout près du chiffre optimum recherché de 32.000.

Il existe déjà onze exceptions à la règle mathématique établie, a-t-il dit, estimant que la cause du Saguenay-Lac-

Saint-Jean en justifierait une autre.

"Je ne vois pas pourquoi les citoyens de Dubuc et du Saguenay-Lac-Saint-Jean auraient à souffrir d'une sous-représentation parce qu'on ne veut pas ajouter un sixième comté, ou parce qu'on ne veut pas en ajouter un cent-vingt-troisième", a lancé M. Desbiens à un certain moment.

Outre les contingences de coûts qu'entraîne toujours l'ajout d'une nouvelle circonscription, le commissaire Côté a souligné au député la difficulté que présente la barrière naturelle de la rivière Saguenay dans la délimitation des comtés. Il faudrait un réaménagement complet de la région pour donner une réponse à ce problème, a-t-il estimé.

Le fait d'ajouter une autre circonscription

électorale dans le secteur Saguenay aurait aussi signifié, d'après M. Côté, l'établissement d'un comté relativement faible en termes de nombre d'électeurs.

Ces remarques n'ont pas empêché le président de la commission, M. Jean-Luc Lemieux, de souligner l'intérêt de certaines des remarques du député, tout en indiquant l'intention de la commission de se pencher de nouveau sur ses observations.

Plan quinquennal

Les commissaires consulteront les populations concernées

ALMA (BM) — Les 37 commissaires de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean iront recueillir, dans chacun des trois secteurs de la commission scolaire, l'opinion de la population — parents, enseignants ou simples citoyens — au sujet du plan quinquennal d'affectation des clientèles scolaires.

Tel est l'essentiel du plan de consultation mis au point par les commissaires qui l'ont rendu public, mercredi soir, à l'occasion d'un conseil tenu au centre administratif de la CRS à Alma.

Les gens du secteur Sud, dont

plusieurs s'opposent avec véhémence au plan quinquennal qui, on le sait, prévoit la fermeture de l'école Notre-Dame-du-Lac de Desbiens en juin 1982, seront les premiers à se faire entendre des commissaires, cette première soirée de consultation aura lieu à l'école Notre-Dame-du-Lac, le mercredi 9 avril, à compter de 19h30.

Quant au secteur Centre, une soirée est prévue pour le mardi 15 avril, à 19h30, au Pavillon Camille-Lavoie, à Alma. Le lendemain, les gens du secteur Nord, concernés eux aussi par la fer-

meture prévue de l'école Garnier de l'Ascension en juin 1983, pourront exprimer leur avis au cours d'une soirée tenue à l'école Jean-Gauthier, également à 19h30.

Après cette mini-tournée de consultation, les commissaires se réuniront en comité plénier, c'est-à-dire à huis clos, le mercredi 23 avril, pour analyser les résultats des trois soirées de consultation. Selon le secrétaire de la CSR, M. Réal Tremblay, une décision finale ne sera certainement pas prise avant le mois de mai.

"Trou" de \$500 millions

La Fédération régionale des CS réserve ses commentaires

CHICOUTIMI (AB) — La Fédération des commissions scolaires, section Saguenay-Lac-Saint-Jean préfère attendre la visite du président provincial de cette fédération, M. Jacques Mongeau avant de réagir publiquement à l'étude préliminaire du vérificateur général du gouvernement du Québec, concernant le fameux déficit de \$500 millions.

On sait que le ministère des Finances et le Conseil du Trésor ont découvert un écart de \$500 millions entre les crédits durant cinq ans aux commissions scolaires et les dépenses réellement effectuées.

Suite au rapport préliminaire déposé cette semaine à l'Assemblée nationale par le grand argentier Jacques

Parizeau, on sait que le président de la Fédération des commissions scolaires a réclamé la tenue d'une enquête publique, sans pour autant aller jusqu'à réclamer la tête ou la démission du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin.

La section régionale de la fédération est demeurée muette sur la question depuis qu'elle a été rendue publique. Interrogé hier sur la question, le porte-parole de cet organisme dans la région, M. Claude Dufour, a signifié que l'on attendait la visite de M. Mongeau, invité au déjeuner hebdomadaire du Cercle de presse du Saguenay, mercredi prochain.

On peut s'attendre à une rencontre très animée.

Remise annuelle des Juno

TORONTO (PC) — N'eut été d'une tragédie familiale, la remise annuelle des trophées Juno aurait consacré le triomphe personnel de Anne Murray, mercredi soir, à Toronto.

Mlle Murray a reçu en effet quatre trophées de la Canadian Academy of Recording Arts and Sciences. Elle était toutefois absente, s'étant rendu à Springhill, en Nouvelle-Écosse, pour se joindre à ses parents. Son père était décédé plus tôt cette semaine.

Son porte-parole, Léonard Rambeau, acceptant un premier trophée Juno

en son nom, a annoncé la nouvelle à la foule participant à la cérémonie.

Mlle Murray a remporté des premiers prix à titre de chanteuse de l'année, pour le meilleur album de l'année (New Kind of Feeling), pour la meilleure chanson de l'année (I Just Fall in Love Again) et à titre de meilleure chanteuse country.

Le compositeur Frank Mills, seul autre récipiendaire de plus d'un trophée, a été choisi compositeur de l'année pour sa chanson "Peter Piper" et meilleur instrumentiste.

Parmi les autres récipiendaires, on remarque France Joli et Walter Rossi, choisis les chanteurs les plus prometteurs, tandis que Streetheart est considéré comme le groupe de l'avenir.

Le meilleur producteur de l'année est Bruce Fairburn (Armageddon), tandis que l'album comique de l'année revient à Rich Little pour "A Christmas Carol". Le meilleur album, pour sa présentation, est celle de "Cigarettes" de Rodney Bowes, tandis que le meilleur enregistrement est dû à David Greene pour "Hoffert: Concerto for Contemporary Violin".

Le meilleur chanteur de l'année est Burton Cummings tandis que le titre de meilleur chanteur country revient à Murray McLauchlan.

Le meilleur groupe country est représenté par "The Good Brothers" tandis que Bruce Cockburn a été choisi l'artiste de folklore par excellence.

Quant au meilleur disque pour enfants, il s'agit de Smorgasbord, de "Sharon, Lois and Bram".

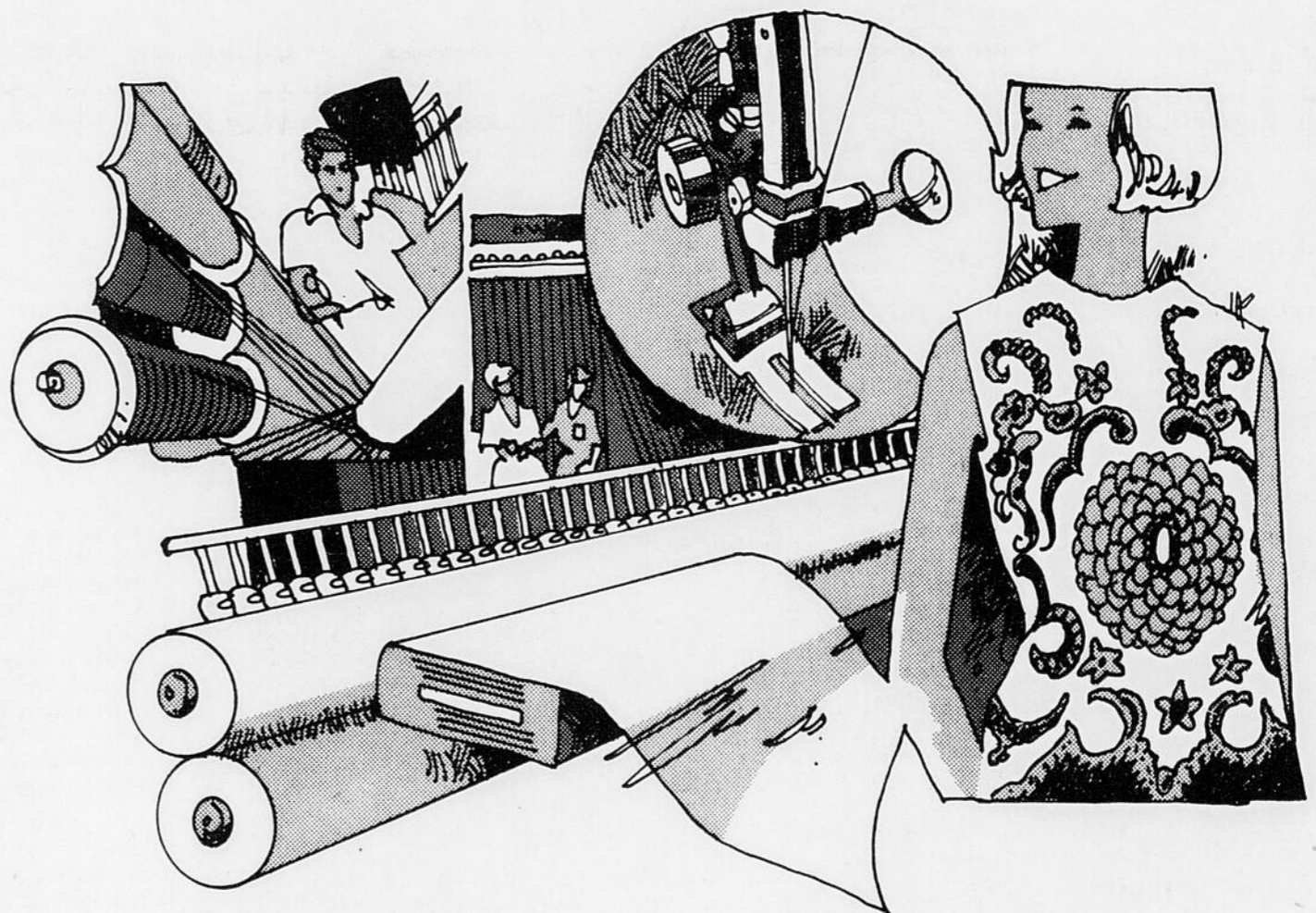
Le meilleur enregistrement de jazz est "Sackville 4005", par Ed Bickert et Don Thompson, tandis que le meilleur enregistrement classique revient à "The Crown of Ariane" par Judy Loman.

"Breakfast in America" par Supertramp est considéré comme le meilleur album à caractère international, tandis que "Heart of Glass", de Blondie, fut choisie la meilleure chanson.



RECIPIENDAIRE — Frank Mills adresse quelques mots à la foule réunie pour la remise annuelle des trophées Juno. Mills a été choisi compositeur de l'année pour sa chanson "Peter Piper" et meilleur instrumentiste. (Photolaser PC)

Le défi du textile



"Dès le début, le Québec, qui était l'une des premières régions industrialisées du pays, prit une part importante dans la production de textiles, de vêtements et de bonneterie. Il a conservé ce rôle-jusqu'à ce jour, le secteur textile représentant en fait la plus importante industrie du Québec. La province regroupe 60 pour cent des travailleurs canadiens du textile, soit près de 115 000 personnes: cette industrie est devenue le premier employeur de la province dans le secteur manufacturier. Dans plusieurs localités, elle est quasiment la seule industrie. Les activités connexes à l'industrie textile garantissent des milliers d'autres emplois.

"Selon de récentes statistiques, le Québec vendait environ la moitié de sa production textile

sur son propre marché. Les neuf autres provinces absorbaient 45 pour cent de cette production, les exportations à l'étranger représentant moins de 4 pour cent.

"Les ventes de produits textiles québécois au reste du Canada s'élevaient à \$1,2 milliard, tandis que le courant inverse en provenance d'autres provinces ne représentait que \$400 millions, laissant au Québec un excédent commercial appréciable.

"L'Ontario est le principal client de l'industrie québécoise du textile, suivi de la Colombie britannique, du Manitoba et de l'Alberta. Il ressort des statistiques commerciales que l'Alberta représente pour le Québec un débouché aussi important que tous les marchés étrangers réunis."

Ces questions, ainsi que plusieurs autres, font le sujet de publications émises par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir **gratuitement** le texte complet ou sommaire de cette étude en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

horaire

vendredi 4 avril

9h45
CKRS - CJBR — LES CONTES DE LA RIVE.
CBJET — THE FRIENDLY GIANT.

10h00
CJPM — VOTRE AMIE SUZANNE. "De belles choses" — Lise Thibault. "La boîte à idées" — Francine Vandaele. OU "La décoration intérieure" — Danielle Larose. "La famille et ses droits" — Me Pierrette Moisan ou Me Raymond Lasalle. (1 h. 15.)

CKRS - CJBR — PASSE-PARTOUT.
CBJET — CAMERA TWELVE. (Canadian School retirée aujourd'hui.)

CFCF — THE NEW ED ALLEN SHOW.

10h15
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Les moments de gloire".

10h30
CKRS - CJBR — MAGAZINE-EXPRESS. "Soins à domicile", avec Pearl Berg, directeur-adjoint provincial à la Croix-Rouge. Manipulation du patient, comment bouger, remonter, tourner et faire lever un patient alité. "Soins dentaires", avec Hélène Way, Un. de Montréal. La nutrition: importance de l'alimentation; processus de la carie; le sucre; catégories d'aliments et leurs substituts.

CBJET — MR. DRESSUP.
CFCF — DEFINITION.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. (1 h.)

11h00
CKRS - CJBR — LE VILLAGE, UN VILLAGE. Documentaire réalisé par A. Tristan Wilson. Un village du Perigord, sa vie, ses habitants et ses moeurs. (Moi aussi, je parle français, retirée cette semaine.)

CBJET — SESAME STREET.
CFCF — THE COMMUNITY.
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY.

11h15
CJPM — SATURNIN, LE PETIT CANARD.

11h30
CJPM — DU COQ À L'ANE.
CKRS — AU MILIEU DU JOUR. (1 h.)
CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.
CJBR — GASPARD ET LES FANTOMES.
TVFQ — MIDI-PREMIERE. Avec Alain Chamfort.

WEZF — FAMILY FEUD.

11h58
CBJET — WEATHER REPORT.

12h00
CBJET — FROM NOW ON.
CFCF — THE FLINTSTONES.
CJBR — UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE.
TVFQ — LA DECOUVERTE DE... "Hommage à J. Charon". (1 h.)

WEZF — THE 5.0.000 PYRAMID.

12h15
CJPM — NOUVELLES.

12h28
CBJET — SENIOR CITIZENS BILLBOARD.

12h30
CJPM — CINE-QUIZ. "Le Christ de l'océan". (5). — Esp. 1970. Conte de R. Fernandez, avec Nino Del Arco, Paolo Gozzino et Roberto Camardiel. Un enfant trouve sur une plage une image du Christ crucifié. Conte naïf. Traitement plutôt maladroît des éléments surnaturels du récit. Aspects folkloriques valables. Jeu des interprètes manquant d'aisance. — E. (2 h.)

CKRS - CJBR — LES COQUELUCHE. Inv.: Marie-Claude Jolivet, Claude Sirois et Jean Juteau. (1 h.)

CBJET — WICKS.
CFCF — STREET TALK.
WEZF — RYAN'S HOPE.

13h00
CBJET — TODAY FROM THE PACIFIC.
CFCF — MCGOWAN AND CO.
R.-Q. — SCIENCE & FICTION.
TVFQ — AU THEATRE CE SOIR. "Monsieur Chassé". (2 h.)

WEZF — ALL MY CHILDREN.

13h30
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.
CFCF — THE ALAN HALL SHOW. Inv.: Beverly Sanders, Fred Willard et Ben Wicks. (1 h.)

R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS.

13h35
CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI.

14h00
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.

14h30
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. "Comment vivre avec un enfant leucémique". (1 h.)

CKRS - CJBR — LES ATELIERS. D'Ottawa. (1 h.)

CBJET — TAKE 30.
CFCF — ANOTHER WORLD.
R.-Q. — MANGER COMME DU MONDE.

15h00
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.
R.-Q. — BABILLART.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF — GENERAL HOSPITAL.

15h20
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.

15h30
CJPM — D'UN JOUR A L'AUTRE. "Historique d'ici", "Hommages et inventions" et "Saviez-vous que...".

CKRS - CJBR — LES ANIMAUX CHEZ EUX. "Les reptiles". Observation des comportements des reptiles et de leurs proies.

R.-Q. — CHACUN SON TOUR. "Nous amé-nageons, vous démenagez".

15h40
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. (1 h. 20.)

16h00
CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
CKRS - CJBR — BOBINO.
CBJET — BEYOND REASON.
CFCF — THE MAD DASH.

R.-Q. — L'EVOLUTION DE L'HOMME. "Le long enfantement".

WEZF — THE EDGE OF NIGHT.

16h30
CJPM — MA SORCIERE BIEN-AIMEE.
CKRS - CJBR — LES HERITIERS.
CBJET — ALL IN THE FAMILY.
CFCF — FAMILY FEUD.
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.

17h00
CJPM — PATROUILLE DU COSMOS. "La com-bombe". Avec William Shatner et Leonard Nimoy. (1 h.)

CKRS - CJBR — JESUS DE NAZARETH. (5e de 7). Les disciples de Jésus sont poursuivis. Jésus réunit ses apôtres et déclare à Simon qu'il est pierre et que sur cette pierre, il bâtera son Eglise. (1 h.)

CBJET — THE BEACHCOMBERS.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT.
TVFQ — POUR LES JEUNES.

17h30
CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW.
WEZF — NEWS. (1 h.)

17h45
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Bergeval et Fils". (4e partie.)

18h00
CJPM — NOUVELLES.
CKRS - CJBR — CE SOIR.
CBJET - CFCF — NEWS.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. "Le mensuel". (1 h.)

18h07
CKRS — ACTUALITES REGIONALES.

18h12
CKRS — CINEMA "Barabbas". (2ième partie). Voir jeudi, même heure. (1 h. 18.)

18h30
CJPM — LES TANNANTS.
CJBR — CONCERT DE MUSIQUE SACREE. Evolution du mystère de la mort du Christ à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à Montréal, avec le concours de Raymond Daveluy, à l'orgue Von Beckerath de l'Oratoire, des Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude et les Ballets poétiques d'Esther Lambert. (1 h.)

R.-Q. — C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD. "Pour-suites".

WEZF — BEWITCHED.

19h00
CBJET — HAPPY DAYS. "Fonzie's Funeral". — **CFCF — CTV SPECIAL: EASTER BUNNY IS COMING TO TOWN.** (1 h.)

R.-Q. — LA VIE PARLEMENTAIRE.
TVFQ — MIDI-PREMIERE. Inv.: Enrico Macias. REPRISE.

WEZF — HOGAN'S HEROES.

19h30
CJPM — AU FEMININ PLURIEL. "Un nouveau nez pour Francine". Avec France Castel et Louise Latraverse. Francine vient de se rendre compte, tout à coup, qu'elle avait un complexe: elle trouve que son nez n'est pas correct et veut remédier à cette situation. Son amie, Janine, se charge de lui expliquer un peu ce qui arrivera si elle décide de subir une chirurgie plastique du nez.

CKRS - CJBR — CHANTONS L'AMOUR AVEC JOHN LITTLETON.
CBJET — CHARLIE BROWN ALLSTARS. (Nelly, Daniel, Emma and Ben retirée cette semaine.)

TVFQ — A LA DECOUVERTE DE... (1 h.)

WEZF — ALL IN THE FAMILY.

20h00
CJPM — REFERENDUM. Avec Jacques Morency. (1 h.)

CBJET — ARCHIE BUNKER'S PLACE. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.

R.-Q. — LES JEUNES S'TOUTES DES FOUS. "Le pouvoir des moutons sur les brebis".

WEZF — WHEN THE WHISTLE BLOWS. Avec Doug Barr, Dolph Sweet et Philip Brown. (1 h.)

20h30
CKRS - CJBR — LES ARRIVANTS. 1978. "Le présent".

CBJET — FRONT PAGE CHALLENGE. Anim.: Fred Davis.

R.-Q. — CINQ MILLIARDS D'HOMMES. "Au travail".

TVFQ — AU THEATRE CE SOIR. "Mme Jonas dans la balaine". Avec Rosy Varte et Guy Préjean. (2 h.)

21h00
CJPM — BONSOIR LE MONDE. Avec Michel Jasmin. Dir. mus.: Jacques Lafleche. (1 h.)

CBJET — THE TOMMY HUNTER SHOW.
CFCF — THE DUKES OF HAZZARD. "The Ghost of General Lee".

R.-Q. — LES LIVRES ET NOUS.

- (3) CJBR-TV
- (5) CBJET-TV
- (6) CJPM-TV
- (7) WEZF-TV
- (8) Radio-Québec
- (9) TVFQ
- (11) CFCF-TV
- (12) CKRS-TV

WEZF — FRIDAY NIGHT MOVIE. "The Island of Dr. Morau". (5). — E.-U. 1977. Drame de science-fiction de D. Taylor, avec Burt Lancaster, Michael York et Nigel Davenport. — Un savant habitant une île isolée tente de transformer des animaux en êtres humains. — Transposition d'un roman de H.-G. Wells. Mise en scène plutôt faible. Séquence finale réussie. Interprétation honorable. (2 h.)

21h30
CKRS - CJBR — LE REQUIEM DE FAURE. Ce Requiem, l'une des oeuvres les plus importantes du répertoire musical religieux, a été enregistré à l'église St-Antoine de Longueuil. L'Orchestre de 65 musiciens est dirigé par Charles Dutoit. Solistes: Colette Boky et Bernard Turgeon. Les Choeurs formés de 16 sopranos, 16 altos, 14 tenors et de 14 barytons, sont dirigés par René Lacourse.

R.-Q. — CHOPIN VU PAR BYRON JANIS.

22h00
CJPM — LA CORNE D'ABONDANCE. Anim.: Yves Corbeil. Tirage: Mini-Loto, 6/36 et Inter-Loto.

CBJET — MAMA, TABU, SON BELONG GOOD. Documentaire sur la fête de Pâques aux îles Salomon, du dimanche des rameaux au dimanche de Pâques, sans oublier les cérémonies du vendredi saint. (1 h.)

CFCF — FANTASY ISLAND. Avec Ricardo Montalban. (1 h.)

22h15
CKRS - CJBR — LA CATHEDRALE DE BOURGES. Court documentaire sur cette cathédrale gothique du XIIe siècle à Bourges.

22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA.

22h50
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.

22h52
CKRS - CJBR — L'OPINION.

22h58
CKRS - CJBR — TELEJOURNAL REGIONAL.
CFCF — LOTO-QUEBEC. Avec Marguerite Coriveau.

23h00
CJPM — NOS EXPOS A L'ENTRAINEMENT.
CBJET - CFCF — NEWS.
WEZF — THE BOB NEHWART SHOW.

23h05
CJPM — SPORTS.
CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.

23h10
CKRS - CJBR — ORDI BONNET. LE LIVRE DES NAISSANCES. Mme Huguette Bonnet nous lira les inscriptions que son mari avait lui-même gravé sur son cercueil et nous parlera de sa vie avec lui, à travers son oeuvre et leurs quinze années de vie commune. Nous entendrons des remarques prononcées par le regrette artiste durant ses vingt dernières années. Présentation d'un diaporama de 300 dessins de Jordi Bonnet, accompagné d'une bande musicale, dont il avait lui-même fait le choix des pièces. Il nous livre également ses pensées sur la vie et la mort. Film tourné par Jean-Pierre Lefebvre. (1 h.)

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'est de la France".

23h15
CJPM — LA COULEUR DU TEMPS.

23h21
CFCF — PULSE.

23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT.

23h30
CJPM — FILM-O-DIX. "Les dix commandements". Suite de jeudi, 11h25 p.m. (2 h.)

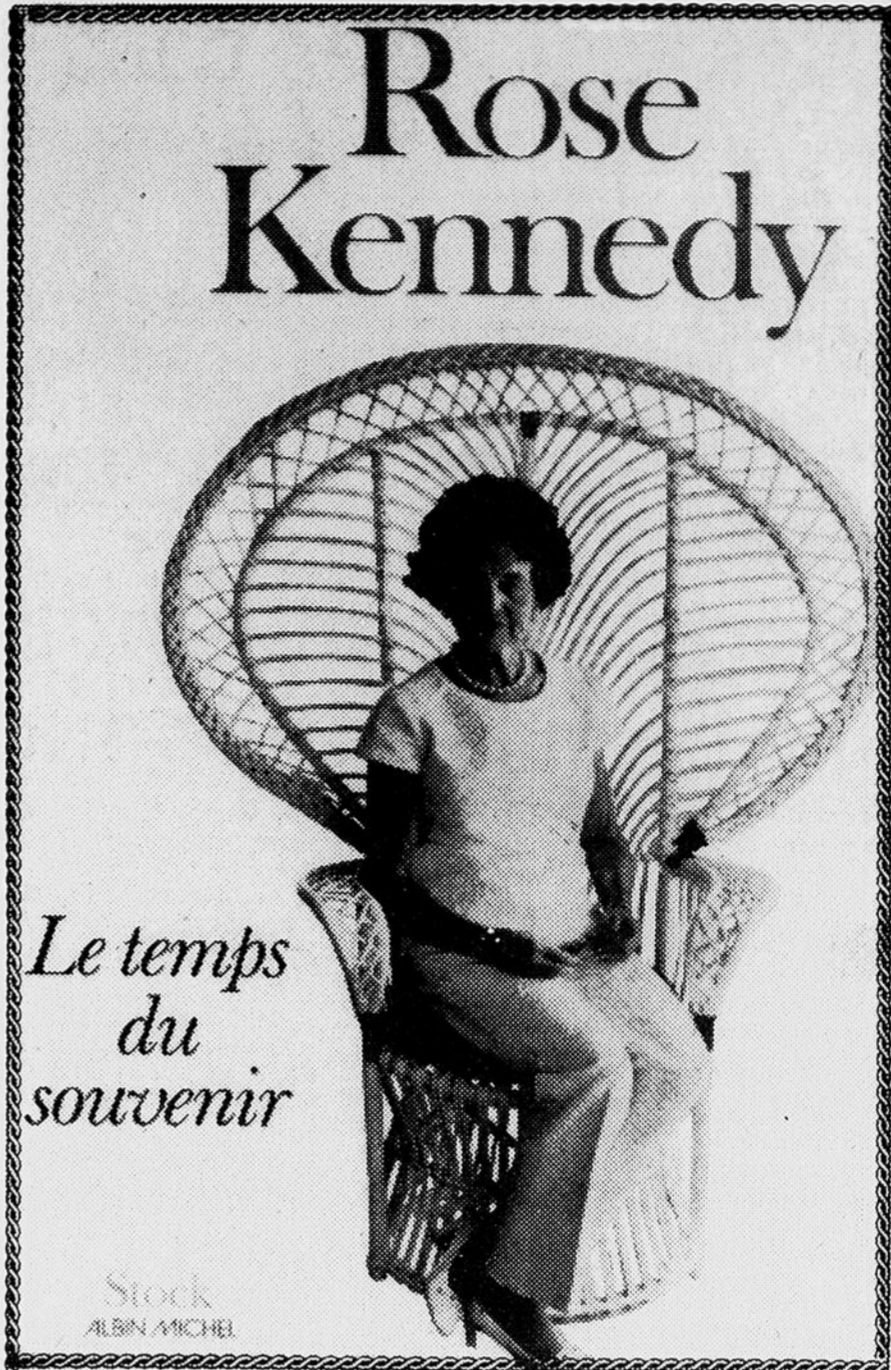
WEZF — CHARLIE'S ANGELS. "Antique Angels". Avec Kate Jackson, Cheryl Ladd et Jaclyn Smith. — Sabrina, Kelly, Kris et Bosley participent à un rallye de voitures antiques, afin de récupérer un combustible volé qui vaut des millions pour une puissance étrangère. REPRISE.

23h35
CJPM — MEDECIN D'AUJOURD'HUI. Avec Chad Everett et James Daly. (1 h.)

23h45
CBJET — ALL THAT JAZZ. (1 h.)

00h00
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIES PROGRAMME DOUBLE. "The Rob". (5). — E.-U. 1953. Drame biblique de H. Koster, avec Richard Burton, Jean Simmons et Victor Mature. — Les tribulations d'un officier romain qui a gagné aux dés la tunique du Christ, lors de la crucifixion. — Mise en scène spectaculaire. Traitement superficiel du sujet. Interprétation inégale. ET: "Key West". (5). — E.-U. 1973. Drame d'espionnage de P. Leacock, avec Stephen Boyd, Woody Strode et Tiffany Bolling. — Un agent secret à la retraite doit combattre d'anciens ennemis. — Développement conventionnels dans des paysages ensolés. Mise en scène fonctionnelle. Interprétation d'usage. Film tourné pour la télévision. (4 h. 45.)

00h10
CKRS - CJBR — CINEMA. "Les yeux du coucou". (Butterflies are Free). (4). — E.-U. 1972. Comédie dramatique de M. Katselas, avec Edward Albert, Goldie Hawn et Eileen Heckart. — Un jeune aveugle installé dans un appartement d'un quartier bohème a une liaison avec une jolie voisine. — Théâtre filmé. Sujet intéressant traité de façon plutôt superficielle. Rythme alerte. Très bonne interprétation. (2 h.)



Le temps du souvenir

Stock ALBIN MICHEL

résumé

Jack fait des remontrances à sa mère qui entretient des "contacts directs" avec les chefs d'Etats pour obtenir des autographes sur ses photos; les enfants se marient, la première année de Jack à la présidence est relatée dans la correspondance.

(77) L'attaque

En décembre, comme d'habitude, ce fut l'exode vers Palm Beach, où ma nièce Ann Gargan m'aïda à faire les préparatifs de Noël. Une véritable adoration réciproque s'établit installée entre Joe et Ann, la plus jeune des filles de ma soeur Agnès, qui vivait pratiquement avec nous. Elle accompagnait souvent Joe sur le terrain de golf, car il aimait à jouer tôt le matin.

Le 19 décembre, en revenant de la messe du matin, j'allai faire quelques courses et je revins à la villa un peu plus tard que d'habitude, mais sans m'en préoccuper outre mesure. Jack venait de séjourner quelque temps avec nous et je lui avais dit au revoir avant de quitter la maison. Joe et Ann devaient l'accompagner à l'aérodrome avant de faire une partie de golf. En rentrant, vers onze heures et demie, je trouvais Ann inquiète: Joe ne se sentait pas bien et se reposait. Je ne m'affolai pas, considérant que chacun peut avoir un malaise et qu'il suffit, en effet, de se reposer pour que tout rentre dans l'ordre. Il est vrai que Joe avait alors soixante-treize ans, mais il était si énergique, si alerte, il prenait une part si active à notre existence à tous que je l'imaginai sans doute destiné à rester le pilier central de la famille, sur lequel le temps n'avait pas de prise.

La nouvelle que m'annonça ma nièce ne m'inquiéta pas au point de me faire renoncer à mes activités habituelles. Mais Ann ne tarda pas à revenir, pour me dire qu'il valait mieux appeler un médecin. Appelé d'urgence, celui-ci fit transporter Joe à l'hôpital Saint-Mary's, à environ quinze minutes de la villa, sur l'autre rive du lac Worth.

Je suivis l'ambulance, et, pendant que se déroulaient les examens divers, je restai à prier intensément, à la chapelle.

On me communiqua le résultat des examens: Joe avait eu une attaque et son état était précaire. S'il vivait, il serait probablement très diminué.

Jack était reparti pour Washington, sans se douter de rien, et dès son arrivée à la Maison-Blanche, il apprit par Bobby — que nous avions contacté — que son père était gravement malade. Quelques heures plus tard, dans l'après-midi, Jack revenait à Palm Beach dans l'avion Air Force One, en compagnie de Bobby et de Jean. Eunice arriva le soir même, ainsi que Pat venant de Californie et Teddy de Boston.

En réalité, les médecins considéraient Joe comme perdu, mais personne ne me l'avait dit.

Cela se passait le 19 décembre. La veille de Noël, qui, depuis tant d'années, était l'époque de la joie dans notre maison, une pneumonie s'était déclarée et il respirait avec tant de difficulté que l'on dut pratiquer une trachéotomie et lui insuffler de l'oxygène.

Il domina cette crise et commença de remonter la pente. Quel-

ques semaines plus tard, il était hors de danger et suffisamment remis pour rentrer à la maison. C'est alors qu'Ann se fit sa garde-malade et se dévoua totalement pour le soigner. Autrefois, Ann avait voulu entrer dans les ordres et devenir religieuse soignante, mais une grave maladie l'en avait empêchée. A ce moment critique de son existence, son oncle Joe s'était bien occupé de la faire soigner qu'elle pouvait maintenant lui exprimer sa reconnaissance en le soignant à son tour. Il avait besoin de soins constants et Ann n'aurait pu les assurer seule. Mais c'était elle qui en avait la totale responsabilité, elle qui engageait les gardes-malades et surveillait leur travail. C'était un grand réconfort pour Joe qui l'aimait comme sa propre fille et avait totalement confiance en elle. De mon côté, j'avais aussi beaucoup d'affection pour ma nièce et, sachant qu'elle avait fait des études d'infirmière, je pouvais compter sur elle aveuglément.

Après son attaque, Joe était resté presque entièrement paralysé du côté droit et il ne pouvait plus parler. Mais son intelligence ne semblait pas très atteinte: il comprenait et suivait ce qui se passait autour de lui. Au printemps, son état s'était amélioré au point que les médecins le trouvaient prêt à entreprendre la longue et pénible rééducation qui lui rendrait, en partie, la parole et l'usage de son côté droit. Pour ce faire, il fallut emmener Joe en avion à New York. Il fit le voyage en civière, avec l'équipement et le personnel spécialisés, et, bien entendu, Ann et moi. A l'Institute of Rehabilitation, il fut personnellement suivi par un des meilleurs assistants du directeur, le Dr Henry Betts, un brillant sujet qui, par la suite, prit la direction d'un institut similaire à Chicago. Le Dr Betts s'occupa de Joe, d'abord à l'institut de New York, et par la suite à Hyannis Port et ailleurs. A la demande de Teddy, il a écrit quelques pages de souvenirs dans *The Fruitful Bough*:

"Un de ses traits les plus caractéristiques était la force extraordinaire de sa personnalité. Je n'ai jamais vu en lui un malade passif ou pitoyable. Quand on était en sa présence, on ne se demandait pas qui vous dominait dans la pièce. A l'aide de son regard, des expressions de ses traits et de sa main gauche, il savait exprimer vigoureusement toutes ses réactions, depuis le mépris sans appel jusqu'aux plus émouvantes manifestations de tendresse et de reconnaissance. Aucun détail ne lui échappait et il ne laissait passer aucune négligence du personnel soignant qui l'entourait, mais il savait aussi apprécier le travail bien fait.

"Pour la première fois de sa vie, sans doute, il dépendait totalement d'autrui. Ce fut pour lui un dur apprentissage...

"Je lui trouvais une impressionnante volonté. Il réussissait, malgré son état, à rester le symbole de la force et le chef de famille qu'il

avait toujours été, et cela grâce à sa seule présence et à cette valeur de chef que l'on ne trouve que chez les grands hommes...

"Mr Kennedy réussit à se rééduquer rapidement, car il y consacra des efforts acharnés.

"Sa grande force et son soutien, il les trouvait évidemment au sein de sa famille. Le soir, Mrs Kennedy venait le voir, à l'institut et dîner tranquillement avec lui, puis ils regardaient la télévision ensemble. Il était spécialement détendu en compagnie de son épouse et, bien qu'il fût incapable de parler, ils semblaient se comprendre parfaitement.

"Je crois que le moment le plus émouvant de son séjour à l'institut de New York fut la visite du président. Le Dr Rusk (le directeur) avait suggéré qu'il montre à son fils qu'il arrivait à se déplacer, entre deux barres d'appui. Mais Mr Kennedy s'y refusa. Il reçut le président dans le petit bungalow qu'il occupait dans les jardins de l'institut. Avant de partir, le président lui-même emmena son père au jardin dans le fauteuil roulant. Mr Kennedy assura le frein du fauteuil avec son pied gauche, resté valide, et fit signe qu'il désirait se lever. Comme il n'avait pas encore pu le faire seul jusqu'alors, on voulut l'aider, mais il repoussa vigoureusement les bras qui se tendaient.

"Puis, dans un effort poignant, il réussit à se mettre debout, d'un air digne et normalement droit. Il fixa sur le président son regard perçant et lui tendit la main gauche pour lui dire au revoir. Très ému, le président, lui serra la main et se détourna rapidement. Quand il sortit dans la rue, on entendit des applaudissements et des hurrahs dans la foule, puis le grondement des motos. Tant qu'on les entendit pétarader, Mr Kennedy resta debout, le regard fixé droit devant lui, à l'endroit où son fils avait disparu. Alors seulement il se rassit et, lentement, dirigea lui-même sa chaise roulante dans le jardin..."

C'est à Hyannis Port que Joe semblait se plaire le mieux. Nous y goûtions des joies très simples. Il aimait voir des films (dans notre petite salle de projection) ou se faire emmener en bateau, ou encore se trouver dans la compagnie de ses nombreux petits-enfants, qu'il traitait avec douceur et tendresse. On l'emmenait souvent faire des promenades en voiture, et il s'arrêtait volontiers pour saluer des personnes de connaissance... Il aimait aussi contempler la mer — seul ou en compagnie.

"Le président venait généralement le voir aux week-ends, poursuit le Dr Betts. Dès que l'avion présidentiel se posait sur une piste militaire voisine, Mr Kennedy roulait son fauteuil au centre de la véranda et, quel que fût le temps, il attendait l'arrivée de l'hélicoptère. Le *Number One* se posait juste devant lui. Aussitôt après avoir salué sa femme et ses enfants, le président s'avancait à grands pas vers son père, et l'on se disait à les voir que, de ces deux hommes, le plus âgé ne paraissait pas le plus faible. Quand son fils repartait et que Mr Kennedy regardait longuement les appareils disparaître à l'horizon, il lui arrivait de pleurer, mais de quelques larmes n'entamaient en rien l'image de force qu'il représentait..."

Joe n'avait jamais pu supporter les gens qui s'attendrissent sur leur propre sort, et toute manifestation de chagrin le mettait mal à l'aise. Il répétait souvent à nos enfants — et plus tard à nos petits-enfants — que les larmes ne servent à rien et que, au lieu de se lamenter sur les pots cassés, ils feraient mieux de penser à un meilleur avenir et aux moyens de l'obtenir.

Sa secrétaire depuis plusieurs années, avant son attaque, Diane Winter, a écrit dans *The Fruitful Bough*:

"En dépit de... sa tragédie, Mr. Kennedy restait résolument optimiste. Je me souviens l'avoir entendu admonester ses petits-enfants avec une fausse sévérité, tout en frappant dans ses mains en cadence, pour souligner ses préceptes: "Pas — pleurnicher — dans — cette — maison! Pas — pleurnicher — dans — cette — maison!"

S'il versait quelques larmes à certains moments, ce devait être absolument involontaire, et plutôt physique que sentimental. Mais, pour ceux qui le connaissaient et l'aimaient, c'était déchirant.

L'attaque de Joe était sérieuse et frappait une zone de son cerveau inaccessible au bistouri du chirurgien.

A SUIVRE

393, Racine est, Chicoutimi, Qué.
 Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant

TELE-SAG

SUR LE CANAL 8 TVFQ TELEVISION FRANCAISE
 VENDREDI, 4 AVRIL, 1980
 AU THEATRE CE SOIR: "Madame Jonas dans la balaine"
 Un riche marchand d'armes craint un conflit mondial. Il se fait construire une arche sous la terre, sous Paris, et prévoit d'y vivre vingt-cinq ans. Au moment où le conflit éclate, Madame Jonas est enceinte. Vingt-cinq ans plus tard, Madame Jonas a deux enfants. La famille veut réintégrer la société actuelle, mais comment expliquer et faire comprendre aux enfants ce qu'était la vie au dehors avant et ce qu'elle est maintenant. PIÈCE LOUFOQUE ET SATIRIQUE.
 DIFFUSION: vendredi, 20h30.

Tél.: 545-1112
 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Assurance-chômage

Nouvelles mesures pour décourager les fraudeurs

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Lloyd Axworthy a annoncé, jeudi, de nouvelles mesures destinées à dissuader les fraudeurs du programme d'assurance-chômage, à trouver des emplois plus rapidement et à faire payer par le secteur privé les frais de fonctionnement des centres de main-d'œuvre.

Au même moment et dans une annonce distincte, le ministre révélait que les députés pourraient consulter la liste des de-

mandes d'emplois d'étudiant, dans le cadre de projets d'été, et donner leur avis. Cette pratique avait été abolie par le gouvernement Clark.

M. Axworthy a ajouté qu'il donnerait des précisions quant à d'autres changements au programme d'assurance-chômage peu après l'ouverture de la session, le 14 avril. Des fonctionnaires ont laissé entendre qu'il s'agirait peut-être de renoncer à des restrictions imposées il y a 18 mois aux demandeurs des prestations.

Le transfert des frais des centres de main-d'œuvre aux compagnies coûterait \$246 millions en 1980-81, a révélé M. Axworthy. Ce sont les primes d'assurance-chômage des compagnies et des salariés qui serviraient à les financer au lieu des fonds de l'Etat.

Cette proposition était contenue dans le budget qui a entraîné la défaite du gouvernement conservateur. Contrairement au plan tory, a dit le ministre, les primes prélevées sur les salaires ne seront pas augmentées mais l'argent viendra plutôt d'un surplus de la caisse des primes.

Il n'a rien dit cependant sur un autre projet conservateur voulant que le secteur privé finance deux des trois catégories de

prestations.

Confrontation

La mesure dissuasive pour les fraudeurs consiste pour les employeurs à rapporter l'embauche de salariés et de confronter cette liste à celle que possède déjà le gouvernement des personnes qui demandent des prestations.

Cette formule en partie informatisée était à l'origine une idée du précédent gouvernement libéral et fut acceptée par les Tories.

On a commencé à appliquer la mesure il y a quelques semaines au Nouveau-Brunswick et on commencera le 1er mai en Ile-du-Prince-Edouard, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse et au Québec. L'Ontario et l'Ouest y seront soumis le 1er juin.

Pour trouver du travail plus vite, un nouveau programme informatique confrontera plus rapidement les offres d'emploi des employeurs avec les demandes. On doit lancer le programme à la mi-juin à Montréal et à Toronto. On a déjà commencé à Ottawa, Hull, Hamilton et Vancouver.

Une autre mesure en ce sens sera une banque nationale d'emplois, en fonction à la fin de mai. Selon un fonctionnaire, on pourra trouver en trois secondes l'emploi convenant aux qualifications de tel candidat.



TENUE DE COMBAT — Les policiers fortement armés ont dû repousser les manifestants à plus d'un kilomètre des bureaux du parc de Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick.

(Photolaser PC)



Lloyd Axworthy

200 expropriés prennent d'assaut les bureaux du parc Kouchibouguac

KOUCHIBOUGUAC, N.-B. (PC) — En tenue de combat et accompagnés d'un chien, des agents de la Gendarmerie Royale du Canada ont dû recourir aux gaz lacrymogènes et à la matraque, jeudi, pour repousser quelque 200 manifestants qui prenaient d'assaut les bureaux du parc national de Kouchibouguac, il y a 10 ans, des terres appartenant à leurs familles, les manifestants

exigeaient la fermeture du parc. En apprenant jeudi qu'il resterait ouvert, ils ont décidé de prendre d'assaut les bureaux du parc, se heurtant au passage à une douzaine d'agents de la GRC qui tentaient de leur barrer la voie sur les escaliers.

Au cours de la mêlée qui s'ensuivit, quelqu'un a

lancé une bombe lacrymogène qui vint s'échouer devant les policiers. Ceux-ci ripostèrent en chargeant la foule à coups de gaz lacrymogènes et de matraques.

Plus d'une vingtaine d'agents de la GRC furent appelés en renfort. La foule fut finalement repoussée sur une distance d'un kilomètre en direction du parc de

stationnement de l'église du village, où les manifestants s'étaient rassemblés au départ.

Tout en poursuivant les manifestants, les agents de l'ordre lançaient, par intervalles, des gaz lacrymogènes.

Pres de la moitié de la foule était restée dans la cour de l'église et envisageait une nouvelle action.

Certains, notamment des jeunes et des personnes d'âge moyen, ainsi que des femmes et des enfants, ont demandé de surseoir à tout autre mouvement en attendant que le nombre des policiers diminue.

"Ils ne peuvent pas en garder une armée éternellement," dit un manifestant.

D'autres, par contre, exigeaient une action immédiate.

Les policiers, eux, sont restés dans les bureaux que les manifestants avaient endommagés avant d'avoir été repoussés par les forces de l'ordre.

Les agents appelés en renfort ont cependant regagné l'autobus à bord duquel ils étaient venus.

Cet incident est le dernier en date dans un conflit latent qui remonte à 1969. A cette date, 250 familles avaient perdu leurs maisons pour faire place à un parc.

Au cours de toutes ces années, le combat avait été dirigé par un nommé Jackie Vautour, lui aussi exproprié. Mais, jeudi, il n'avait pas pris part à la manifestation. Vautour vit dans une baraque située à une quinzaine de kilomètres du village, mais dans les limites territoriales du parc.

Autour de sa baraque, Vautour a érigé des "fortifications", craignant d'en être évincé, la Cour suprême du Canada ayant refusé d'examiner sa requête de l'autoriser à demeurer sur place.

La semaine dernière, les manifestants — toujours sans la participation de Vautour — avaient délogé l'inspecteur Michael Porter et ses hommes des bureaux du parc.

Selon M. Porter, l'incident de la semaine dernière avait été pacifique.

En effet, il avait opposé une résistance passive et les manifestants n'essayerent pas de recourir à la force ni d'occuper les bureaux fermés.

Or, précise M. Porter, il a fallu les ouvrir jeudi dans le cadre de l'action contre le braconnage et le vandalisme. C'est ce qui a provoqué les manifestations violentes.

Aux postiers

L'arbitre fédéral somme Ottawa d'accorder des augmentations de salaire rétroactives

OTTAWA (PC) — L'arbitre fédéral Lucien Tremblay a ordonné au ministère des Postes de verser à 23.000 postiers une augmentation de salaire rétroactive, soutenant que le public devait à ces fonctionnaires une compensation parce que leur grève légale a été écourtée par le Parlement, en octobre 1978.

Le président du Syndicat des postiers du Canada (SPC), M. Jean-Claude Parrot, a réagi favorablement à la décision de l'arbitre même si, selon lui, certains syndiqués s'attendaient à recevoir plus.

La décision prévoit un remboursement forfaitaire de \$300 à chaque employé régulier et de \$150 aux surnuméraires, tous soumis au contrat collectif imposé échu à la fin de 1979.

Selon M. Tremblay, un ancien juge à la Cour d'appel du Québec, une deuxième raison de son jugement est que, dans le contrat qu'il a imposé l'an dernier, il accordait aux membres du SPC des augmentations de salaire inférieures à celles qu'avait offertes la partie patronale durant les négociations.

M. Tremblay avait imposé le contrat, rétroactif à juillet 1977, en vertu de la loi spéciale qui avait mis un terme à la grève, quelques heures après qu'elle ait commencé.

Le SPC porta cette décision en appel en plaidant que l'arbitre n'était pas limité par les normes anti-inflation pour fixer les augmentations, comme il l'avait soutenu.

Le syndicat eut gain de cause devant les tribunaux et M. Tremblay entendit à nouveau la plaidoirie du SPC pour obtenir de meilleures hausses. Il s'est rendu à ces arguments dans sa décision de jeudi.

"Le législateur a cru que l'intérêt des citoyens requerrait l'adoption de cette loi (spéciale). Le fait demeure néanmoins

que les postiers ont été privés d'un droit qui avait jusque-là été reconnu par la loi. Il me semblerait plutôt équitable qu'ils soient remboursés par le public", lit-on dans le jugement Tremblay.

Le deuxième argument convainquant du SPC, d'après M. Tremblay, était celui des offres du Conseil du Trésor supérieures à ce qu'il devait lui-même leur imposer. "Le Conseil du Trésor n'a pas nié cet avantage du syndicat. A mon avis, c'est là une autre raison pour que j'exécute les normes (anti-inflation)".

En assumant que

Les montants forfaitaires accroissent les suppléments de salaire, pour la période allant de juillet 1977 à décembre 1978, de \$812 à \$1,112 chez les postiers à plein temps et de \$406 à \$556 chez les surnuméraires.

M. Tremblay a expliqué qu'il avait accordé ces suppléments en assumant qu'il était toujours lié par les normes anti-inflation mais, en décembre dernier, la division d'appel de la Cour fédérale affirmait qu'il ne l'était pas.

En plus des suppléments, le contrat collectif imposé offrait aux postiers des hausses horaires et une prime de vie chère.

Pendant ce temps dans la capitale, les pourparlers de conciliation entre le gouvernement et le SPC ont été ajournés pour le congé de Pâques, jusqu'à mercredi. Le conciliateur en chef est M. Germain Juras, de Drummondville.

À l'échéance du contrat, en décembre 1979, le salaire horaire d'un débutant était de \$7.11 chez les postiers, de \$7.33 chez

les commis et de \$7.51 chez les expéditeurs. Le SPC demande des hausses ho-

raires de \$1.98, \$1.89 et \$1.88 pour ces trois catégories respectives.

McDonnell Douglas Corp. promet des retombées de \$1,3 milliard au Québec

OTTAWA (PC) — La société McDonnell Douglas Corp. a fait savoir, jeudi, que l'industrie canadienne recevrait, au cours des 15 prochaines années, des commandes de l'ordre de \$3.1 milliards, si le gouvernement fédéral optait pour le chasseur F-18A, sur son rival F-16 de la General Dynamics Corp.

Interviewés jeudi, deux représentants de McDonnell Douglas ont précisé que de ce total, \$1.3 milliard seraient dépensés au Québec et probablement un montant analogue en Ontario. Au cours des 15 prochaines années, cela entraînerait la création de 22,000 emplois, dont 7,000 au Québec.

Ces données ont été fournies par MM. Alexan-

dre Marshall, directeur du marketing et J.C. Waldner, chargé du projet canadien des F-18A.

McDonnell Douglas et General Dynamics se livrent une bataille publicitaire dans laquelle chacun fait valoir les avantages que tireraient le Québec et le reste du Canada du projet d'équiper les forces armées canadiennes d'un avion de chasse, projet évalué globalement à \$2.3 milliards.

Par ailleurs, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, jeudi, M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense, a déclaré aux journalistes qu'il ne savait pas encore si le gouvernement serait en mesure de décider d'ici le 15 avril de son choix entre les deux appareils américains. Il es-

time cependant que la chose demeure possible.

M. Lamontagne a déclaré que les pourparlers se poursuivaient avec les deux compagnies.

Mais, MM. Marshall et Waldner, ont affirmé qu'aucun changement n'était intervenu dans l'offre faite par McDonnell Douglas il y a un an au gouvernement conservateur.

Une bombe endommage un autre panneau pro-fédéraliste

MONTREAL (PC) — Une explosion a endommagé, jeudi, un troisième panneau-réclame de la Fondation Pro-Canada. Selon la police de la CUM, des artificiers ont été dépêchés sur les lieux dans l'après-midi dans l'est de la métropole.

Un porte-parole policier a ajouté que l'engin semblait être une bombe à fragmentation, faite d'un tuyau rempli d'explosifs. La déflagration est probablement survenue tôt le matin, a dit le porte-parole.

On n'est pas certain toutefois de la nature du mécanisme de la bombe. Les fois précédentes, les artificiers ont trouvé une minuterie et ont estimé que les bombes étaient l'oeuvre de connaisseurs.

C'est la quatrième fois en un peu plus d'une semaine qu'une explosion endommage un panneau à Montréal. L'un d'eux n'était pas loué par Pro-Canada, qui fait campagne pour le Non en vue du référendum.

Un citoyen en a trouvé une cinquième près d'un panneau de Pro-Canada, plus tôt cette semaine, mais

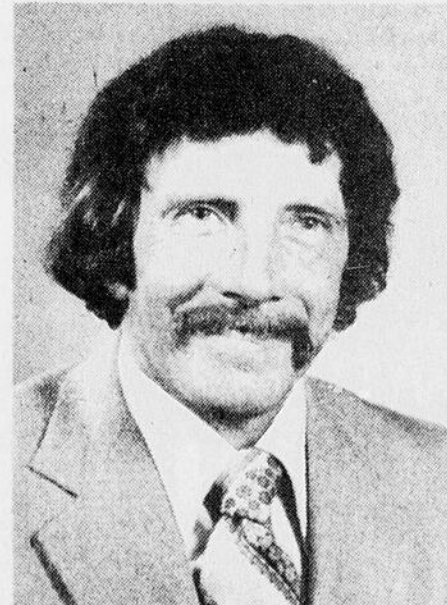
la police a pu la désamorcer avant qu'elle explose.

Le président de Mediacom, la maison de réclame qui vend l'espace des panneaux ainsi endommagés, a déjà dit être sûr que ses employés en grève n'étaient pas responsables des attentats.

C'est ce qui a été soupçonné quand une bombe a fait un trou dans un panneau annonçant une émission régulière d'une station de radio. De son côté, le premier ministre René Lévesque avait qualifié de "scandaleux et presque criminels", les messages affichés de Pro-Canada disant: "Le Canada, j'y suis, j'y reste. Pour ma sécurité." Mais il a aussi condamné ces attentats commis contre la publicité fédéraliste.

La grève à Mediacom touche 78 salariés affiliés à un syndicat de verriers, et a commencé il y a 12 jours. Le différend porte sur les salaires et les primes. La compagnie est fermée pour le moment et a mis à pied 28 employés non syndiqués.

IN MEMORIAM

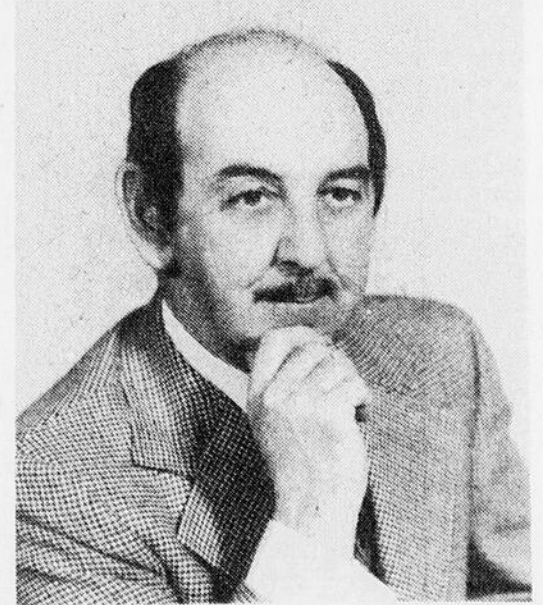


Guy Mercier

En mémoire pour le décès de M. Guy Mercier, président fondateur de Guy Automobile, nous vous prions de prendre note que nos bureaux seront fermés lundi le 7 avril.

M. Mercier est exposé au salon funéraire Gravel & Fils situé sur la rue Bégin. Le service funéraire aura lieu lundi le 7 avril à 11h00 a.m. en l'église St-Paul et l'inhumation au cimetière du Sacré-Coeur.

AVIS DE DECES



FERNAND BOUCHARD
283, Louis-Frèchette, Chicoutimi

Né à St-Félicien le 4 août 1917, est décédé le 1er avril 1980 à l'hôpital de Chicoutimi à la suite d'une maladie qui durait depuis deux mois.

Monsieur Bouchard avait fait ses études primaires chez les frères Maristes à St-Félicien. Puis, en 1937 on le retrouve travaillant en étroite collaboration avec l'ingénieur Michaud comme dessinateur des ponts du tracé de la route qui mènera à Chibougamau.

Ensuite, il devint gérant pour la Maison J.-E. Têtu de St-Félicien pour plusieurs années. Par la suite, il devint agent manufacturier pour diverses compagnies de Montréal, devenant ainsi un voyageur régional et ensuite dans toute la province.

Suite à ces années d'expérience, il devint agent d'affaires pour différentes compagnies du Québec, pour enfin prendre le titre professionnel d'agent en investigation commerciale. Monsieur Bouchard fut notamment promoteur des Galeries de la Baie. Et, présentement, il était à l'emploi des Habitations Touram d'Amos d'où un projet misant à la réalisation d'un condominium qui devrait voir le jour bientôt.

De plus, Monsieur Bouchard fut un des premiers Lacordaire du Lac-St-Jean au temps Roger Ellyson et Vézina. En 1979, lors d'une cérémonie à Chicoutimi, il fut décoré pour 37 ans d'abstinence totale par Sobriété du Canada. Monsieur Bouchard, ex-candidat au fédéral, participait, le 21-6-68 au débat oratoire en collaboration avec le poste CHRL.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Germaine Jacques, ses enfants: Lucie (Jacques Tardif); Andrée (Claude Arcand); Jacques, Doris (Daniel Deschênes).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin & Fils, avenue Montcalm, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 4 avril 1980, à 10h00, en l'église Saint-Joachim et l'inhumation au cimetière Saguenay.

Direction funéraire: Aubin & Fils.